



Assemblée générale

Distr. générale
8 octobre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session
Point 136 de l'ordre du jour
Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport contient les prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour 2019, dont le montant total net s'élève à 141 499 300 dollars (montant brut : 151 765 200 dollars).



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Vue d'ensemble de la Mission	3
II. Mandat de la Mission et résultats attendus	8
III. Ressources nécessaires	20
A. Montant total des ressources nécessaires	20
B. Effectifs nécessaires	21
1. Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan	26
2. Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (affaires politiques) (composante politique)	29
3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante développement)	31
4. Appui à la Mission	33
5. Bureau unifié de Koweït	41
6. Bureaux locaux dans les régions et les provinces	45
IV. Analyse des ressources nécessaires	51
A. Militaires et personnel de police	52
B. Personnel civil	53
C. Dépenses opérationnelles	56
V. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne ou externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	61
 Annexes	
I. Organigrammes	69
A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	69
B. Appui à la mission	70
C. Bureaux locaux dans les régions et les provinces	71
D. Bureau unifié de Koweït	72
II. Renseignements concernant les activités de fond (intégrées, le cas échéant) menées en 2018 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sur des questions ayant trait aux programmes	73
III. Contributions fournies par le pays hôte ou d'autres entités des Nations Unies (en espèces ou en nature)	80
IV. Coût des services de sécurité pour 2019	81

I. Vue d'ensemble de la Mission

1. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a été créée par la résolution 1401 (2002) du Conseil de sécurité pour une durée initiale de 12 mois. Le Conseil a ensuite prorogé son mandat par ses résolutions 1471 (2003), 1536 (2004), 1589 (2005), 1662 (2006), 1746 (2007), 1806 (2008), 1868 (2009), 1917 (2010), 1974 (2011), 2041 (2012), 2096 (2013), 2145 (2014), 2210 (2015), 2274 (2016) et 2344 (2017). Par sa résolution 2405 (2018), il a décidé de proroger le mandat de la MANUA jusqu'au 17 mars 2019.

2. La MANUA a pour tâche d'aider le peuple et le Gouvernement afghans à instaurer la paix et la stabilité dans le pays, conformément aux droits et obligations consacrés dans la Constitution afghane.

3. En 2018, la situation politique de l'Afghanistan est restée complexe et marquée par les tensions. Les élections législatives et les élections des conseils de district, qui étaient attendues depuis longtemps et devaient se tenir en juillet 2018, ont été reportées à octobre 2018. L'inscription sur les listes électorales a commencé en avril, et, au 5 juillet, le nombre d'électeurs inscrits s'élevait à 8,6 millions. Néanmoins, dans de nombreuses provinces, des districts entiers sont restés inaccessibles aux équipes d'enregistrement des électeurs en raison de problèmes de sécurité et de logistique, ce qui a créé des déséquilibres dans l'inscription. Le début des préparatifs électoraux a conduit les acteurs politiques à se positionner, non seulement à l'approche des élections législatives d'octobre, mais aussi et surtout en vue de l'élection présidentielle, qui, conformément à la Constitution afghane, doit se tenir d'ici à avril 2019.

4. Certains dirigeants politiques considérant avoir été marginalisés par le Gouvernement d'union nationale, en particulier depuis les manifestations de juin 2017, un bloc d'opposition a commencé à se former et à se consolider, ce qui a conduit à donner un caractère de plus en plus ethnique à la vie politique du pays. Le Gouvernement a vu son autorité s'étioler à mesure que se creusaient les divisions entre ses principales coalitions. La décision du Président de la République islamique d'Afghanistan, Mohammad Ashraf Ghani, de limoger, en décembre 2017, un gouverneur influent d'une province du nord du pays a conduit à une impasse de cinq mois durant lesquels le gouverneur en question a refusé de renoncer à son poste, ce qui montre que les structures de pouvoir informelles ont toujours du poids en Afghanistan.

5. Fait inédit, le Gouvernement a publiquement tendu la main aux Taliban lors la deuxième réunion du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité tenue en février 2018, leur proposant d'entamer des pourparlers de paix sans conditions préalables. Cette offre a été saluée par la communauté internationale, d'abord dans la déclaration à laquelle a abouti le Processus de Kaboul, puis de nouveau à la Conférence de Tachkent sur l'Afghanistan : processus de paix, coopération en matière de sécurité et interconnexions régionales, qui s'est tenue au mois de mars. Les Taliban ne l'ont ni acceptée ni rejetée, mais ont exprimé dans plusieurs déclarations leur scepticisme quant à la sincérité de la proposition. Des cessez-le-feu ont été tenus pendant la fête de l'Eïd al-Fitr, du 12 au 19 juin par le Gouvernement, et du 15 au 17 juin par les Taliban. Le Gouvernement a ensuite prolongé son cessez-le-feu de 10 jours. Il a par ailleurs continué d'appliquer l'Accord de paix conclu en 2016 avec l'ancien groupe rebelle Hezb-i Islami Gulbuddin.

6. L'action que le Gouvernement a menée en faveur d'une meilleure coopération régionale a rencontré un certain succès en 2018. Les échanges commerciaux avec l'Asie centrale se sont multipliés, de même que les discussions sur la coopération en matière de sécurité. La Conférence de Tachkent a non seulement permis de parvenir

à un consensus régional autour de l'offre de paix du Gouvernement, mais a également démontré que les pays d'Asie centrale étaient prêts à se mobiliser de façon plus coordonnée en faveur de la paix en Afghanistan. Les projets d'interconnexions régionales ont également progressé. Par exemple, au mois de mars, le Président de la République islamique d'Afghanistan et le Président du Turkménistan, Gurbanguly Berdimuhamedov, ont inauguré à Hérat le tronçon afghan du gazoduc de gaz naturel Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde, duquel l'Afghanistan devrait tirer d'importantes recettes. Les relations bilatérales entre l'Afghanistan et le Pakistan ont également montré des signes d'amélioration, comme en témoigne l'élaboration de leur Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité, qui prévoit des mesures visant à renforcer d'une part la coopération dans les domaines politique et militaire ainsi qu'en matière de sécurité et de renseignement, d'autre part la coordination des politiques économiques et du rapatriement des réfugiés.

7. L'Afghanistan, en 2018, continue de se heurter à de nombreux problèmes de développement, notamment une faible croissance économique, un manque de services de base, la pauvreté, le chômage et des infrastructures insuffisantes. Présenté à Bruxelles en 2016, le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan n'est que lentement mis en œuvre : seuls deux de ses programmes prioritaires nationaux ont été lancés, les huit autres demeurant à des stades variables d'avancement.

8. Les indicateurs économiques et budgétaires ont continué de se stabiliser avec un taux de croissance de 3 % en 2017. Cependant, ce taux est resté trop faible face au rythme soutenu de la croissance démographique, ce qui a entraîné une augmentation du chômage et une progression rapide de la pauvreté. L'économie illicite, en particulier le trafic de stupéfiants, continue de représenter une part disproportionnée de l'activité économique du pays. Les espoirs de voir la croissance augmenter et la confiance des investisseurs se faire jour sont minés par la montée de l'insécurité, la lenteur des progrès en matière de réforme du secteur public, notamment pour ce qui est des forces de sécurité, et par la forte dépendance du pays à l'égard d'une aide internationale au développement toujours plus réduite.

9. Les autorités ont continué de s'employer à combattre la corruption, notamment par l'élaboration d'une loi anticorruption. Entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2018, le Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption a jugé huit affaires, soit un total de 35 affaires impliquant 144 accusés depuis sa création en 2016. Le Gouvernement a également progressé dans l'application du nouveau Code pénal, entré en vigueur le 14 février.

10. La grande instabilité en matière de sécurité continue de dominer la situation politique et humanitaire et d'avoir des effets négatifs sur les conditions de développement du pays. Entre le 1^{er} janvier et le 30 mai 2018, 9 269 problèmes de sécurité ont été enregistrés, soit une diminution de 6 % par rapport à la même période en 2017. Cette diminution tient à la baisse du nombre d'affrontements armés, qui ont reculé de 8 % au cours des cinq premiers mois de 2018 par rapport à la même période en 2017. Ces deux tendances s'expliquent par le fait que les forces militaires internationales et les Forces aériennes afghanes ont davantage eu recours aux frappes aériennes, lesquelles ont nettement augmenté, passant de 318 durant les cinq premiers mois de 2017 à 468 durant la même période en 2018. Celles-ci ont sans doute poussé les Taliban à intensifier leur recours aux tactiques asymétriques, notamment aux attentats-suicides en zone urbaine, dont le nombre est passé de 34 au cours des cinq premiers mois de 2017 à 48 au cours de la même période en 2018. Dix-huit de ces attentats-suicides, dont certains affichaient un niveau de sophistication accru, ont été perpétrés à Kaboul. Après avoir annoncé, le 25 avril, le lancement de leur traditionnelle offensive de printemps, les Taliban ont lancé des attaques à grande

échelle contre une capitale provinciale et plusieurs centres de district, qu'ils ont cependant interrompues. Cela laisse à penser que les frappes aériennes ne dissuadent toujours pas les Talibans de se servir de leur mainmise sur les zones rurales pour lancer des attaques contre des zones urbaines. L'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan a maintenu sa présence dans les provinces de Jozjan, du Kounar et du Nangarhar, et revendiqué, depuis le début de 2018, 14 attaques de grande ampleur dans le pays.

11. Le conflit en cours continue d'aggraver la situation de l'Afghanistan en matière de droits de l'homme. La Mission a recensé 2 258 victimes civiles (763 morts et 1 495 blessés) entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2018, un nombre voisin de celui enregistré à la même période en 2017. Pour la première fois, la majorité des pertes civiles est due aux attentats-suicides et aux attaques complexes, devant les combats au sol. La Mission continue également de recenser des nombres élevés de civils parmi les victimes de frappes aériennes. Des éléments antigouvernementaux ont continué de diriger leurs attaques contre la minorité chiite de la population, faisant 154 victimes civiles (49 morts et 105 blessés) – la quasi-totalité étant le fait d'attentats-suicides et d'attaques complexes revendiqués par l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan. Entre le début des inscriptions sur les listes électorales, le 14 avril, et le 30 juin, la MANUA a recensé 99 atteintes à la sécurité liées aux élections, qui ont fait 341 victimes civiles (117 morts et 224 blessés). L'impunité généralisée dont bénéficient les auteurs de violations des droits de l'homme rend difficile l'établissement des responsabilités.

12. Des acteurs de la société civile ont continué de subir des menaces et des attaques de la part d'éléments antigouvernementaux : 11 journalistes et professionnels des médias ont ainsi été tués et six blessés durant le seul mois d'avril. Les progrès accomplis dans la réalisation des droits des femmes et de l'égalité des sexes sont restés minimes, et la violence contre les femmes n'a pas diminué en dépit des efforts déployés par le Gouvernement.

Coopération avec d'autres entités

13. La MANUA collabore avec l'équipe de pays des Nations Unies pour améliorer la coordination, la cohérence, l'efficacité et l'efficacités des différents programmes des Nations Unies en Afghanistan. Les activités de la Mission sont également guidées par le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et les actions engagées par le pays pour réaliser les objectifs de développement durable. En 2017, l'équipe de pays a convenu de prolonger jusqu'à 2021 le plan-cadre 2015-2019 des Nations Unies pour l'aide au développement afin qu'il corresponde au calendrier du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. Le Président de la République islamique d'Afghanistan ayant demandé aux Nations Unies de se mobiliser en tant que système de manière plus tangible, la MANUA collabore avec l'ensemble des organismes, fonds et programmes des Nations Unies pour fournir des directives techniques et des contributions permettant de renforcer l'aide humanitaire, le développement et la consolidation de la paix. La Mission travaille étroitement avec l'équipe de pays, notamment dans les domaines liés à l'état de droit, à la gouvernance responsable, aux droits de l'homme et à la problématique femmes-hommes, une attention particulière étant portée aux questions de politique générale ainsi qu'aux missions de bons offices propres à faciliter les activités des programmes concernés. On trouvera à l'annexe II des informations complémentaires sur les activités menées par la MANUA en coopération avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

14. S'agissant de la coopération régionale, la MANUA appuie la participation du Gouvernement au Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » et les mesures de

confiance y relatives, en coopération avec des entités des Nations Unies, notamment l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le Bureau de la coordination des affaires humanitaire, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, le Programme alimentaire mondial, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. La Mission collabore également avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale pour appuyer la participation du Gouvernement afghan à divers forums régionaux visant à faciliter le dialogue et la coopération avec les pays d'Asie centrale.

15. Afin de réduire les coûts, la MANUA et l'équipe de pays partagent un certain nombre de services et d'installations dans tout le pays et continuent de rechercher les moyens d'être plus efficaces sur le plan opérationnel. Les initiatives récentes allant dans ce sens comprennent la création, au mois de février, d'un service médical commun – à laquelle ont participé la MANUA et 12 organismes, fonds et programmes –, un plus grand partage des coûts des services de sécurité, et de nouveaux accords de partage des locaux avec les bureaux de l'équipe de pays situés dans les provinces. Sous la direction de l'agent habilité et en coordination avec le Département de la sûreté et de la sécurité, l'équipe de coordination du dispositif de sécurité a élaboré un budget de sécurité local partagé, conformément aux directives du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité. Le coût des activités de sécurité, qui portent principalement sur les normes minimales de sécurité opérationnelle, sont également partagés avec l'équipe de pays.

16. Créé en décembre 2012 pour assurer le partage des coûts entre la MANUA et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), le Bureau d'appui commun de Koweït continuera de regrouper et de centraliser les services de traitement non spécifiques à une localisation précise en matière de ressources humaines, de voyages et de financement, réduisant ainsi les dépenses associées au personnel d'appui dans un environnement à haut risque, tout en assurant des conditions de travail plus sûres. Les efforts visant à optimiser le partage des services d'appui et des dépenses connexes se poursuivront en 2019.

Hypothèses retenues aux fins des prévisions pour 2019

17. En 2019, l'Afghanistan devra encore relever d'importants défis sur les plans politique et socioéconomique, ainsi qu'en matière de sécurité. La tenue d'une élection présidentielle libre, régulière et crédible sera cruciale pour la gouvernance démocratique et la cohésion politique. L'opposition conteste déjà la légitimité du processus électoral, or une élection perçue comme peu crédible pourrait miner la confiance dans le Gouvernement et avoir un effet déstabilisateur sur le pays. Si les pourparlers de paix entre le Gouvernement et les Taliban progressent dans le cadre du Processus de Kaboul, la capacité du Gouvernement à appuyer un processus de paix risque pour sa part d'être minée par les tensions politiques que suscitent les élections. Certaines personnes influentes préconisant chacune leurs propres formes de pourparlers de paix, les parties prenantes risquent de perdre de vue l'importance d'élaborer un processus de paix cohérent. La légitimité du Gouvernement sera probablement mise en cause par les nouvelles attaques terroristes que mèneront à Kaboul l'Eiil-province du Khorassan, les Taliban et les groupes qui leur sont affiliés. Des progrès en matière de coopération régionale et d'intégration économique sont attendus, mais resteront difficiles à réaliser, notamment en ce qui concerne la gestion de la sécurité et des frontières.

18. Le fait que des négociations de paix sans conditions préalables aient été officiellement proposées n'empêchera pas la situation de rester très instable en 2019, le conflit entre le Gouvernement et les forces antigouvernementales ayant toujours cours dans la plus grande partie du pays. Les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes seront éparpillées, luttant d'un côté contre une insurrection et s'employant de l'autre à mettre en place un environnement propice à la tenue d'une élection présidentielle crédible. Les Taliban continueront de convoiter divers territoires à travers le pays et chercheront à en prendre le contrôle avec plus de violence, en s'attaquant aux forces gouvernementales et aux fonctionnaires afghans, ainsi qu'à des cibles américaines et à l'ensemble de la communauté internationale. Le recours accru aux attentats-suicides, en partie déclenché par l'intensification des frappes aériennes, devrait augmenter en 2019 et faire un nombre disproportionné de victimes civiles, en particulier dans les grandes villes. On s'attend à ce que les militaires internationaux et afghans utilisent de plus en plus les frappes aériennes, et allongent ainsi la liste des victimes civiles. L'EIL-province du Khorassan poursuivra ses efforts d'expansion vers le nord et l'ouest de l'Afghanistan, provoquant de nouveaux affrontements violents avec les groupes Taliban locaux. Le groupe devrait également poursuivre ses attaques de grande envergure contre les populations chiites et prendre pour cible des civils étrangers. L'augmentation des taxes collectées par les Taliban et la recrudescence des enlèvements et des actes de harcèlement criminel entretiendront l'instabilité et rendront encore plus difficile l'accès des agents humanitaires internationaux aux populations desservies vivant dans des zones rurales reculées.

19. Le conflit continuera d'avoir de graves conséquences sur les civils, en particulier sur les femmes et les enfants, et contribuera à augmenter le nombre déjà élevé des victimes civiles et des violations des droits de l'homme, notamment le recrutement d'enfants et les attaques contre des écoles et des établissements de santé. Les femmes victimes de violence domestique rencontreront de nombreux obstacles pour obtenir réparation, la protection juridique dont elles bénéficient étant insuffisante et ces crimes étant généralement traités par la médiation plutôt que par l'action en justice. Le refus de traduire en justice les auteurs de violations graves des droits de l'homme passées ou présentes, non seulement entamera encore un peu plus la confiance dans l'appareil judiciaire, mais compromettra également les efforts de paix. Par ailleurs, il est probable que le niveau de menaces, de harcèlement et d'intimidation subi par les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme augmente à l'approche de l'élection présidentielle.

20. L'insécurité accrue, la pauvreté croissante, le chômage, les coûts économiques de la migration et des retours, les problèmes de croissance du secteur privé et la fragilité politique sont autant de facteurs qui entraveront encore davantage le développement économique et la croissance de l'Afghanistan en 2019. Une plus grande coordination entre le Gouvernement et les partenaires de développement sera nécessaire pour optimiser la mise en œuvre des programmes permettant de remédier aux nombreux défis que le pays devra relever en matière de développement. La Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, que l'ONU accueillera à Genève en novembre 2018, sera l'occasion d'examiner les progrès accomplis au cours de la première moitié de la Décennie de la transformation (2015-2024), et permettra de déterminer si les réformes du Gouvernement ont atteint leurs objectifs et de définir les mesures à prendre en 2019 au titre du nouveau Cadre de responsabilité mutuelle de Genève. La vaste économie illicite, qui repose principalement sur le trafic de drogues, continuera de déséquilibrer l'économie du pays et d'entretenir les conflits, les activités criminelles et la corruption. Le Gouvernement et ses partenaires internationaux continueront de mettre l'accent sur la création d'emplois durables et

l'instauration d'une croissance équitable, l'objectif étant que l'Afghanistan puisse réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Plans et priorités stratégiques pour 2019

21. Les plans et priorités stratégiques de la MANUA découlent de la résolution [2405 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité portant prorogation de son mandat jusqu'au 17 mars 2019. Les priorités stratégiques de la Mission ont vocation à accompagner le peuple et le Gouvernement afghans dans la réalisation de la paix et de la stabilité, conformément aux objectifs de la Décennie de la transformation (2015-2024) et aux accords que le pays a conclus avec la communauté internationale aux conférences internationales de Kaboul (2010), de Londres (2010 et 2014), de Bonn (2011), de Tokyo (2012) et de Bruxelles (2016), et aux sommets tenus par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, à Lisbonne (2010), à Chicago (2012), au pays de Galles (2014), à Varsovie (2016) et à Bruxelles (2017).

22. La présence de la MANUA sur le terrain continuera de jouer un rôle central dans l'exécution du mandat de la Mission au niveau infranational. En 2019, les bureaux locaux conduiront des campagnes d'information et offriront leurs bons offices pour appuyer les initiatives de paix et de réconciliation menées par les Afghans, la tenue d'une élection présidentielle crédible, transparente et ouverte à tous, et la promotion et la protection des droits de l'homme. Ils travailleront en étroite collaboration avec l'équipe de pays sur les questions intersectorielles, conformément aux priorités définies par le Gouvernement et l'ONU pour parvenir à la paix et à la stabilité et promouvoir le développement. En outre, les bureaux locaux collaboreront avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les organismes des Nations Unies concernés pour appuyer l'aide humanitaire.

II. Mandat de la Mission et résultats attendus

Résultats obtenus en 2018

23. La MANUA a continué d'appuyer les efforts de paix aux niveaux national et international en tirant parti de ses missions de bons offices et de sa capacité de mobilisation et d'expertise technique. Elle a collaboré étroitement avec les autorités, les dirigeants politiques et la société civile du pays pour aider le Gouvernement à préparer la deuxième réunion du Processus de Kaboul, qui s'est tenue le 28 février. Fruit de cette réunion, l'offre de pourparlers de paix sans conditions préalables a été largement saluée par les dirigeants politiques afghans et la communauté internationale. La Mission a également organisé deux activités de facilitation du dialogue avec le Haut Conseil pour la paix et d'autres entités, ainsi que six activités de règlement des conflits, dont deux réunions avec la Commission politique des Taliban. D'ici à la fin de 2018, elle prévoit de mener des activités à l'intention du Haut Conseil pour la paix et de la Commission politique des Taliban pour renforcer leurs capacités en matière de négociations de paix. Durant les six premiers mois de l'année, dans l'optique d'atténuer les conflits locaux et d'intensifier le dialogue en faveur de la paix au niveau local, elle a appuyé 27 initiatives de désescalade du conflit et 67 réunions de représentants de communautés locales, à la plupart desquelles ont participé des femmes et des jeunes. Elle a également fourni un appui en matière de médiation pour le règlement des conflits intracommunautaires et mené des activités visant à tisser des liens de confiance entre les autorités et les communautés locales. Elle envisage de mener d'autres initiatives de paix, y compris dans les zones reculées, jusqu'à la fin de l'année 2018.

24. Les préparatifs des élections législatives et des élections des conseils de district, qui doivent se tenir le 20 octobre 2018, sont en cours. En avril, la Commission

électorale indépendante a établi la liste des bureaux de vote et commencé l'inscription des électeurs, lesquels ont été assignés pour la première fois à un bureau de vote précis – un élément clef de la réforme électorale. Les règlements, procédures et plans relatifs à l'inscription sur les listes électorales et à la nomination des candidats ont également été approuvés, et un mécanisme de coordination de la sécurité ainsi qu'une équipe spéciale chargée des questions électorales ont été créés. Les activités électorales devant être menées à bien d'ici à la fin de 2018 comprennent la nomination des candidats, le scrutin, la gestion des résultats, le règlement des différends et la publication des résultats. Les préparatifs de l'élection présidentielle débiteront également en 2018. Sous la direction de la MANUA, l'Équipe d'appui des Nations Unies pour les élections en Afghanistan a fourni une assistance technique à la Commission électorale indépendante et à la Commission du contentieux électoral pour ce qui est de l'inscription sur les listes électorales, de la sensibilisation du public, de la participation des parties prenantes, de la logistique, de la coordination de la sécurité et de la gestion des contentieux électoraux. La Mission a également réuni le Groupe d'appui aux élections, qui se compose des donateurs appuyant les activités électorales et constitue le principal mécanisme de coordination international consacré aux élections dans le pays. Elle a collaboré activement avec le Gouvernement, les institutions électorales, les dirigeants politiques, la société civile et les médias pour instaurer un climat propice à la tenue d'élections crédibles.

25. Des activités de coopération régionale et des mesures de confiance ont continué d'être menées tout au long de l'année 2018 : la deuxième réunion du Processus de Kaboul s'est tenue en février ; la Conférence de Tachkent sur l'Afghanistan a eu lieu en mars ; la conférence internationale de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, la conférence trilatérale des oulémas d'Indonésie, d'Afghanistan et du Pakistan et la réunion du Groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération se sont tenues au mois de mai, à Douchanbé, à Jakarta et à Beijing, respectivement ; la Conférence internationale des oulémas sur la paix et la sécurité en Afghanistan s'est tenue au mois de juillet en Arabie saoudite. La Mission a également continué de collaborer avec le Ministère des affaires étrangères pour soutenir le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie », dans le cadre duquel une réunion de hauts responsables a été organisée. Les activités prévues pour le reste de l'année 2018 comprennent deux autres réunions de hauts responsables, six réunions de groupes de travail techniques régionaux et une conférence ministérielle.

26. La Mission a continué de soutenir et de promouvoir l'état de droit. Le 15 mai, elle a publié son deuxième rapport annuel sur la lutte contre la corruption, dans lequel elle a décrit les progrès accomplis dans la promotion de réformes de lutte contre la corruption, recensé les problèmes résiduels et formulé des recommandations sur les mesures à prendre. La MANUA a continué d'appuyer le Centre afghan de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption, qui enquête sur des affaires de corruption complexes et poursuit et juge leurs auteurs, et qui est notamment chargé du suivi structuré des procès et de la coordination de l'appui technique avec les donateurs. Elle a également aidé le Gouvernement à rédiger une nouvelle loi de lutte contre la corruption en lui fournissant une assistance technique. Afin de contribuer à l'application du nouveau Code pénal, la Mission a facilité la mise en place d'un programme de formation de 26 semaines avec les institutions judiciaires et les donateurs. Cette formation est mise en œuvre conjointement par la Cour suprême, le Bureau du Procureur général et le Ministère de la justice et permettra de former les juges, les procureurs, les avocats de la défense et la police à tous les aspects du nouveau Code pénal. Par ailleurs, en avril, la Mission a lancé une enquête sur l'application du nouveau Code pénal afin d'ajuster le programme de formation et d'appuyer les efforts de renforcement des capacités dans le secteur de la justice. Des

réunions de coordination judiciaire continueront d'être organisées dans 31 des 34 provinces et la Mission coprésidera 10 réunions du Conseil des donateurs pour le secteur de la justice en 2018.

27. La Mission a continué de suivre les conséquences du conflit armé sur la population civile et d'en rendre compte, et de plaider pour sa protection. Le Gouvernement a adopté des mesures qui ont permis une réduction de 13 % des victimes civiles imputées aux forces progouvernementales par rapport à la même période en 2017 et a pris de nouvelles dispositions en vue de la mise en œuvre de la politique nationale de prévention et d'atténuation des pertes civiles. Le 7 mai, la Mission a publié un rapport spécial intitulé « Airstrikes in Dasht-e-Archi district, Kunduz Province, 2 April 2018 » [Frappes aériennes sur le district de Dacht-e Archi (province de Kondoz), 2 avril 2018] sur les frappes aériennes qu'ont effectuées les Forces aériennes afghanes dans une zone contrôlée par les Taliban. Dans ce rapport, elle constate le caractère systématique de l'attaque, qui a fait au moins 107 victimes, pour la plupart des enfants. Le 16 mai, le Président a publié une déclaration dans laquelle il a présenté des excuses et proposé une indemnisation. Le 10 mai, la Mission a publié un autre rapport spécial intitulé « Election-related attacks and abuses during the initial voter registration period » (Attaques et violations liées aux élections commises pendant la première période d'inscription sur les listes électorales), dans lequel elle a noté que, depuis le 14 avril, il y avait eu 23 cas vérifiés de violence liée aux élections, qui avaient fait 271 victimes civiles, pour la majorité des femmes et des enfants.

28. La Mission a continué de surveiller les lieux de détention et de mener des activités de sensibilisation avec le Gouvernement pour la prévention de la torture. Le 17 avril, l'Afghanistan a adhéré au Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et a retiré sa réserve à la Convention contre la torture, s'engageant ainsi à mettre en place un mécanisme national de prévention de la torture. Le Gouvernement a également pris des mesures en vue de mettre en place le cadre législatif et politique nécessaire pour mettre fin à l'impunité dont bénéficient les auteurs d'actes de torture. Le Groupe de travail sur la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme de l'équipe de pays des Nations Unies a effectué une estimation des risques et a mis au point une stratégie de mesure d'atténuation des risques et des directives générales, qui régiront l'application de la politique de diligence voulue en matière des droits de l'homme par les entités compétentes des Nations Unies en consultation avec le Gouvernement.

29. La Mission a poursuivi ses activités visant à protéger les enfants, à surveiller les six violations graves des droits de l'enfant et à recueillir des données sur ces violations. En janvier, le Gouvernement a inauguré le Groupe de la protection de l'enfance de la Police nationale afghane dans la province du Nourestan, ce qui signifie que ces groupes sont désormais présents dans les 34 provinces du pays. Le nouveau Code pénal comprend des dispositions interdisant et incriminant le recrutement et l'utilisation d'enfants par les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et criminalise la pratique du *bacha bazi*.

30. La Mission a continué de lutter contre la violence à l'égard des femmes et de promouvoir l'égalité des sexes. Le 3 mars, le Président a signé un décret portant modification du Code pénal, visant à faire appliquer la loi de 2009 sur l'élimination des violences faites aux femmes quand cela s'imposait. Le 29 mai, la MANUA et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ont publié un rapport intitulé « Injustice and impunity: mediation of criminal offences of violence against women » (Injustice et impunité : médiation des infractions pénales de violence à l'égard des femmes), dans lequel ils ont mis en évidence les répercussions du recours généralisé à la médiation dans les affaires de violence à l'égard des femmes sur les

droits de l'homme. En mars, le nombre total de femmes dans les conseils de paix de province a sensiblement augmenté, passant de 68 à 102. Afin d'appuyer la participation des femmes aux élections, l'Autorité centrale afghane d'enregistrement des actes d'état civil a recruté des équipes féminines dans chaque centre de distribution de cartes nationales d'identité et la Commission électorale indépendante a mis en place des espaces réservés aux femmes dans tous les centres d'inscription sur les listes électorales.

31. La Mission a également poursuivi ses activités avec la société civile. Elle a organisé dans 15 provinces, avec la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, des manifestations portant sur la protection du champ d'action de la société civile. Le 30 avril, la Mission a entrepris de réunir 34 feuilles de route provinciales pour la paix offrant à ceux qui s'efforcent de trouver des solutions politiques au conflit des possibilités de parvenir à un consensus. Elle a également collaboré avec le Groupe de coordination de la justice transitionnelle, dirigé par la société civile, qui a tenu quatre réunions visant à promouvoir l'application du principe de responsabilité concernant les violations des droits de l'homme.

32. Pendant le reste de l'année 2018, la MANUA envisage d'organiser quatre consultations de haut niveau avec le Gouvernement pour accroître l'efficacité, l'intégration et la cohérence des activités des Nations Unies en Afghanistan et faire en sorte qu'elles concordent davantage avec les priorités de développement nationales, le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et les objectifs de développement durable. Dans le même ordre d'idées, elle a tenu des consultations approfondies avec le Gouvernement, la communauté internationale et la société civile pour améliorer l'efficacité de l'aide au développement et consolider les institutions afghanes. Pour ce faire, la MANUA a aidé le Gouvernement à élaborer sa politique de gouvernance infranationale et son cadre d'application en organisant régulièrement des réunions avec les parties prenantes nationales et internationales. Elle a également continué d'aider les réseaux de la société civile à assurer le suivi des engagements pris par le Gouvernement et les donateurs au titre du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie et à en rendre compte, et a aidé le groupe d'appui à la société civile à faciliter la participation de la société civile à la Conférence ministérielle de Genève qui se tiendra en novembre. Afin d'encourager la réforme de l'administration publique et le recrutement fondé sur le mérite, la MANUA a publié deux rapports dans lesquels elle a examiné les résultats, notamment les progrès réalisés dans la mise en œuvre des nouvelles directives visant à augmenter le nombre de femmes dans la fonction publique.

33. Pour favoriser la mise en œuvre des engagements pris par le Gouvernement au titre du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie, qui prendra fin en décembre 2018, la Mission a contribué à l'évaluation des résultats du Cadre avec le Gouvernement et les donateurs internationaux. D'après les résultats de cette évaluation, menée par le Gouvernement et les donateurs en mai 2018, 5 des 24 objectifs avaient été atteints et les 19 autres étaient à différents stades d'exécution. Les programmes prioritaires nationaux n'ont quant à eux que peu progressé du fait de la longueur de la procédure, qui implique de nombreuses consultations avec le Gouvernement et les autres parties prenantes. À ce jour, deux des 10 programmes prioritaires nationaux ont été lancés, cinq autres ont été mis au point (les donateurs devraient bientôt se consulter à cet égard), et les notes de cadrage des trois programmes restants devraient être prêtes d'ici à la Conférence ministérielle de Genève.

34. Vingt-sept réunions et consultations ont été organisées depuis le début de l'année à l'appui de la mise en œuvre des engagements pris à la Conférence de Bruxelles, et 11 autres devraient avoir lieu d'ici à la fin de l'année. En prévision de la réunion du Conseil commun de coordination et de suivi qui se tiendra en juillet et de la Conférence

ministérielle de Genève qui se tiendra en novembre, la MANUA a aidé les donateurs internationaux à convenir d'une liste des principales tâches qu'ils souhaiteraient que le Gouvernement réalise avant la tenue de la Conférence. Afin d'aider à définir les priorités en matière de développement et de réforme pour 2019-2020 et pour la deuxième moitié de la Décennie de la transformation, qui prend fin en 2024, la Mission élabore également, pour la Conférence ministérielle de Genève, une note d'information sur les principales difficultés rencontrées par l'Afghanistan.

Objectif, réalisations escomptées et indicateurs de succès pour 2019

Tableau 1

Objectif, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats pour 2019

Objectif : Promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2019	2018	2017	
a) Instauration d'un climat sociopolitique de plus en plus propice à la paix et à la stabilité à long terme	i) Amélioration de la viabilité et de la crédibilité des processus électoraux [Réalisation des principaux objectifs de référence (listes d'électeurs par bureau de vote actualisées et base de données nationale fonctionnelle sur la participation électorale, par exemple) définis pour les élections présidentielle et provinciales de 2019 conformément aux réformes convenues par le Gouvernement et les acteurs électoraux [mesure révisée]]	Objectif	2	4	
		Estimation		2	
		Résultats effectifs			
	[Nombre de règlements, de procédures et de plans appliqués conformément à la loi électorale de septembre 2016]	Objectif	15	8	
		Estimation		13	
		Résultats effectifs			2
	ii) Renforcement des initiatives de coopération régionale et des mesures de confiance dans le cadre du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » [Nombre d'initiatives et de mesures prises ou mises en œuvre par les États de la région en faveur du processus de paix afghan]	Objectif	3	4	3
		Estimation		4	3
		Résultats effectifs			4
	[Nombre de réunions des groupes techniques régionaux]	Objectif	6	6	6
		Estimation		6	6
		Résultats effectifs			4
[Nombre de réunions de hauts responsables]	Objectif	3	4	4	
	Estimation		3	4	
	Résultats effectifs			3	
[Organisation d'une conférence ministérielle sur le Processus d'Istanbul afin d'examiner les résultats des mesures de confiance]	Objectif	1	1	1	
	Estimation		1	1	
	Résultats effectifs			1	

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2019	2018	2017	
	iii) Les parties au conflit prennent des mesures en vue d'instaurer des conditions propices à de futurs pourparlers de paix et à un processus de paix et de réconciliation inclusif [indicateur révisé] [Nombre d'initiatives de renforcement des capacités et de facilitation du dialogue menées à la demande du Gouvernement, en coopération avec le Haut Conseil pour la paix et d'autres entités]	Objectif	4	4	4
		Estimation		2	2
		Résultats effectifs			2
	[Nombre d'activités menées conjointement avec la Commission politique des Taliban et d'autres représentants des Taliban pour faciliter les discussions directes avec le Gouvernement afghan en vue du règlement du conflit, notamment des activités d'information sur les processus et pourparlers de paix]	Objectif	10	10	10
		Estimation		10	12
		Résultats effectifs			11
	iv) Renforcement du dialogue dans les communautés et entre elles, notamment avec des femmes et des jeunes, en vue de promouvoir la paix et la stabilité [indicateur révisé] [Nombre de réunions de représentants des communautés locales organisées par la MANUA]	Objectif	70	60	30
		Estimation		80	52
		Résultats effectifs			80
	v) Multiplication des initiatives visant à désamorcer et à atténuer les conflits et les différends au niveau local, notamment les conflits tribaux et ethniques, les litiges fonciers et les différends entre acteurs politiques, afin de contribuer au renforcement de la stabilité politique [indicateur révisé] [Nombre de missions de bons offices et d'activités de communication politique menées par la MANUA en vue de désamorcer les conflits]	Objectif	70	70	60
		Estimation		60	58
		Résultats effectifs		0	63
vi) Amélioration de la conformité du système judiciaire afghan avec les normes et règles internationales relatives à la lutte contre la corruption et à l'administration de la justice [indicateur révisé] [Nombre de projets de loi, de décrets législatifs et de règlements faisant l'objet d'avis normatifs de la Mission aux parties prenantes nationales et internationales [mesure révisée]]	Objectif	4	4		
	Estimation		4		
	Résultats effectifs				

Produits

- Réalisation de missions de bons offices et facilitation de l'assistance technique, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, afin de favoriser la tenue d'élections crédibles et viables, y compris la mise à jour des listes d'électeurs par bureau de vote, l'enregistrement des candidats, la gestion des élections et le règlement des différends
- Coordination du soutien politique fourni par la communauté internationale en vue de la tenue d'élections crédibles, notamment par l'envoi de messages communs au Gouvernement, aux partis politiques et aux organismes d'administration des élections

Produits

- Sensibilisation et fourniture d'un appui technique, notamment sous forme de procédures spéciales d'enregistrement et de vote, en vue d'accroître la participation des femmes aux processus électoraux en tant que candidates, électrices et observatrices, ainsi qu'en tant que membres du personnel des organismes d'administration des élections
- Réalisation de missions de bons offices auprès du Gouvernement afghan aux niveaux international, national et infranational, notamment auprès des jirgas tribales, des instances de la société civile, du Haut Conseil pour la paix, des conseils de paix de province et d'autres organes, afin de favoriser la paix et la stabilité et, dans ce contexte, organisation de formations aux processus de paix, aux cessez-le-feu et à la médiation
- Réalisation de missions de bons offices et de conseil auprès de toutes les parties prenantes afin de faciliter les pourparlers de paix directs entre le Gouvernement afghan et les Talibans et, dans ce contexte, recommandation de mesures de confiance à appliquer et d'initiatives à mener en coopération avec les deux parties et les acteurs internationaux
- Sensibilisation des parties et des principaux acteurs concernés, comme la société civile et le Haut Conseil pour la paix, en vue d'accroître la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de paix à tous les niveaux
- Réalisation de missions de bons offices visant à faciliter l'avancement du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » et d'autres initiatives régionales, comme le Processus de Kaboul
- Fourniture de conseils normatifs sur l'élaboration et l'application de lois, de stratégies et de politiques relatives à la justice, notamment en ce qui concerne la lutte contre la corruption et l'accapement de terres, et sur l'application de stratégies de réforme visant à renforcer le système judiciaire et à améliorer l'accès à la justice

Facteurs externes

35. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties prenantes continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire ; b) le Gouvernement afghan reste politiquement stable avant et après les élections ; c) le Gouvernement a la volonté politique d'agir pour améliorer la gouvernance et l'administration de la justice et combattre la corruption ; d) les tensions entre les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif et entre les administrations infranationales et centrales n'entravent pas la tenue de l'élection présidentielle dans les plus brefs délais et le transfert pacifique du pouvoir ; e) toutes les parties prenantes, tant nationales qu'internationales, restent favorables à la tenue de pourparlers de paix et d'un processus de paix et de réconciliation inclusif ; f) les conditions de sécurité en Afghanistan ne se dégradent pas au point de compromettre gravement la capacité de la MANUA d'exécuter son mandat.

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

b) Amélioration de l'exercice des droits de l'homme de tous

i) Meilleure coordination de l'action menée par les parties prenantes pour que la protection des civils soit conforme au droit international des droits de l'homme et au droit international humanitaire et contribue à la diminution du nombre de victimes civiles [indicateur révisé]

Mesure des résultats

Mise en œuvre d'au moins 50 % des mesures prévues par la politique nationale de prévention et d'atténuation des pertes civiles [mesure révisée]

Le Gouvernement adopte un plan d'action et met au point une stratégie de mise en œuvre pour s'acquitter de ses obligations au titre du Protocole relatif aux restes explosifs de guerre (Protocole V) de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [nouvelle mesure]

ii) Amélioration du respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire par les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, qui adoptent des politiques et élaborent des plans de mise en œuvre [indicateur révisé]

Mesure des résultats

Établissement, par l'ONU et le Ministère de l'intérieur, d'un mécanisme de contrôle de la conformité à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

Diminution du pourcentage de personnes détenues au motif du conflit interrogées par la Mission qui déclarent avoir été victimes de tortures et de mauvais traitements

2018 (objectif) : 30 %

2018 (estimation) : 15 %

2019 (objectif) : 15 %

Mise en place, par le Gouvernement, d'un mécanisme national de prévention de la torture, conformément à ses obligations au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants [nouvelle mesure]

iii) Adoption d'instruments et mise en place de mécanismes visant à protéger les enfants touchés par un conflit armé, conformément aux résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité

Mesure des résultats

Adoption de mesures par le Gouvernement pour empêcher l'utilisation d'enfants par les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes [nouvelle mesure]

Recensement de cas de *bacha bazi* par le Ministère de l'intérieur et facilitation des poursuites des auteurs de ces crimes [nouvelle mesure]

iv) Intensification de la lutte contre les violences faites aux femmes, conformément aux obligations découlant de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Mesure des résultats

Augmentation du pourcentage de plaintes enregistrées par le Bureau du Procureur chargé de l'élimination de la violence à l'égard des femmes qui débouchent sur des poursuites formelles, dans huit provinces témoins

2018 (objectif) : 5 %

2018 (estimation) : 5 %

2019 (objectif) : 5 %

Nombre de recommandations du rapport de la MANUA intitulé « Injustice and impunity: mediation of criminal offences of violence against women » (Injustice et impunité : médiation des infractions pénales de violence à l'égard des femmes) en cours d'exécution [nouvelle mesure]

2019 (objectif) : 3

v) Renforcement de la capacité des fonctionnaires, de la société civile et de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme à coopérer avec les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme [nouvel indicateur]

Mesure des résultats

Mise en place par le Gouvernement d'un mécanisme national de suivi et de communication de l'information sur la

Réalizations escomptées		Indicateurs de succès			
		coopération avec les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme [nouvelle mesure] Présentation, par le Gouvernement, de rapports obligatoires aux mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme [nouvelle mesure] Renforcement de la coopération de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme avec les procédures spéciales des Nations Unies [nouvelle mesure]			
		<i>Mesure des résultats</i>			
Réalizations escomptées	Indicateurs de succès	2019	2018	2017	
	vi) Participation accrue des femmes au processus de transition en matière de politique et de sécurité, conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité [Nombre de femmes participant aux pourparlers de paix] [Nombre de mesures temporaires spéciales mises en place pour promouvoir la participation des femmes aux élections]	Objectif Estimation Résultats effectifs	20 2	20 10 2 4	20 10 0 2 2 0
	vii) Renforcement des activités visant à régler les problèmes liés à la justice transitionnelle et à l'impunité [Nombre de réunions du groupe de travail sur la justice transitionnelle organisées par la société civile afin de suivre les progrès accomplis et de coordonner les activités de communication]	Objectif Estimation Résultats effectifs	6	4 6	4 4 8

Produits

- Suivi des incidents liés au conflit qui touchent des civils et établissement de rapports y afférents, notamment rédaction de quatre rapports sur la protection des civils en période de conflit, conjointement par la MANUA et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, et de rapports périodiques sur la protection des civils
- Suivi des incidents visant des électeurs et ayant des conséquences sur le droit de vote des citoyens, en particulier le droit des femmes à participer à l'élection présidentielle de 2019, et établissement de rapports y afférent
- Enregistrement des éléments de preuve concernant des cas de torture et de mauvais traitements et des incidents connexes et suivi des poursuites pénales engagées à la suite de cas de torture
- Fourniture de services consultatifs et d'une assistance technique au Gouvernement et suivi des progrès dans le cadre de la lutte contre la torture
- Mise en place du mécanisme de dialogue et de contrôle associant l'ONU et la police nationale afghane en vue de garantir la conformité avec la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme
- Fourniture aux institutions de l'État et aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes d'un appui technique en matière de droits de l'homme, y compris dans le domaine du respect du principe de responsabilité eu égard à la politique relative aux droits de l'homme adoptée par le Ministère de la défense et au Protocole V de la Convention sur certaines armes classiques
- Fourniture d'une assistance technique au Comité directeur interministériel pour le sort des enfants touchés par le conflit armé
- Fourniture d'un appui technique au Gouvernement pour la mise en œuvre des recommandations tendant à mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants par les parties au conflit.
- Collecte d'éléments de preuve sur les violations commises contre des enfants en situation de conflit armé conformément au mandat du mécanisme de surveillance et de communication de l'information créé par la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité
- Suivi des affaires de violences sexuelles liées aux conflits et application de la législation sur le *bacha bazi*

Produits

- Fourniture d'un appui technique au Gouvernement pour la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport de la MANUA intitulé « Injustice and impunity: mediation of criminal offences of violence against women » (Injustice et impunité : médiation des infractions pénales de violence à l'égard des femmes)
- Organisation de deux séances d'information, à l'intention de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme, afin qu'ils communiquent des informations, de manière directe et participative, au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
- Fourniture d'un appui technique au Gouvernement dans le cadre de la mise en place d'un mécanisme national de suivi et de communication de l'information sur la coopération avec les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme
- Collecte d'informations sur les violations des droits de l'homme, y compris les menaces formulées à l'égard des défenseurs de ces droits, et organisation de forums sur les problématiques actuelles et nouvelles dans ce domaine à l'intention des défenseurs des droits de l'homme et de la société civile
- Fourniture sur demande à la Commission afghane indépendante des droits de l'homme d'une assistance technique concernant les questions relatives aux droits de l'homme et à la protection des civils, en particulier dans le domaine normatif

Facteurs externes

36. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) une éventuelle intensification du conflit n'entraîne pas une augmentation proportionnelle du nombre de victimes civiles ; b) la modification de la présence militaire internationale ne se traduit pas par une dégradation majeure des conditions de sécurité ; c) le Gouvernement a la volonté et la capacité de mener des enquêtes et de promouvoir l'application du principe de responsabilité concernant les violations des droits de l'homme ; d) l'appui politique à la promotion des droits de l'homme ne faiblit pas, en particulier dans les domaines de la paix et de la réconciliation et des droits des femmes et des minorités ; e) la mise en œuvre du programme relatif aux droits de l'homme est soutenue sur les plans politique et financier.

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

c) Amélioration de l'efficacité de l'aide au développement et de l'aide humanitaire et renforcement des institutions afghanes

i) Mise en œuvre de la politique de gouvernance infranationale [indicateur révisé]

Mesure des résultats

Mise en place de sept zones de développement régional et codification des attributions des autorités provinciales, conformément à la loi relative à l'administration locale [nouvelle mesure]

ii) Création et mise en place de dispositifs visant à rendre la fonction publique plus efficace et responsable

Mesure des résultats

Mise en place d'un forum de coordination gouvernemental pour la réforme de l'administration publique [nouvelle mesure]

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2019	2018	2017	
	iii) Mise en œuvre, dans l'ensemble du système des Nations Unies, d'activités plus efficaces, cohérentes et intégrées, davantage harmonisées avec les priorités définies par le Gouvernement en matière de développement, le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et les objectifs de développement durable [Nombre de consultations de haut niveau avec le Gouvernement]	Objectif	4	4	4
		Estimation		4	4
		Résultats effectifs			20
	[Nombre de programmes conjoints des Nations Unies lancés [nouvelle mesure]]	Objectif	4		
		Estimation			
		Résultats effectifs			

Produits

- Fourniture de services de conseils et de coordination à l'équipe de pays des Nations Unies, aux donateurs internationaux et aux acteurs du développement afin qu'ils harmonisent leurs activités avec les priorités du Gouvernement en matière de développement, le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et les programmes prioritaires nationaux, conformément au principe de l'unité d'action des Nations Unies
- Coordination et suivi du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement révisé et établissement de rapports semestriels sur son application
- Fourniture de conseils aux réseaux de la société civile au niveau national, dans le cadre de réunions mensuelles et par la publication de deux notes d'orientation, afin de les aider à exercer leurs fonctions de surveillance et de sensibilisation, dans l'objectif d'amener le Gouvernement à rendre compte de ses actes
- Réalisation de missions de bons offices visant à favoriser la cohérence de l'action de la communauté internationale au moyen de réunions mensuelles du groupe d'appui à la société civile, composé d'acteurs nationaux et internationaux, l'objectif étant d'appuyer le développement, la gouvernance et les réformes de la fonction publique
- Fourniture, sur demande, de conseils normatifs au niveau national à la Direction indépendante de la gouvernance locale, dans le cadre de réunions mensuelles, en vue de l'élaboration d'une politique de gouvernance infranationale et de l'application des règles de contrôle des conseils de province
- Fourniture de conseils pratiques sur les réformes de la fonction publique, au niveau national, dans le cadre de réunions mensuelles et par la publication de deux notes d'orientation

Facteurs externes

37. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties prenantes, y compris les donateurs, continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire au développement et à l'action humanitaire, notamment au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Genève ; b) les conditions de sécurité ne se détériorent pas au point de compromettre davantage la fourniture des services publics, le développement et l'aide humanitaire ; c) aucune catastrophe naturelle n'entrave les efforts de reconstruction.

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2019	2018	2017	
d) Amélioration du respect des engagements pris lors des conférences de Londres, de Kaboul, de Tokyo et de Bruxelles, de la réalisation des objectifs de référence du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et de l'exécution des programmes prioritaires nationaux	i) Tenue régulière de dialogues techniques et de haut niveau entre le Gouvernement et les partenaires internationaux afin d'examiner l'application des documents finaux des conférences et des engagements pris en matière de développement et d'améliorer la qualité des activités techniques conjointes [Nombre de réunions du Conseil commun de coordination et de suivi, de consultations techniques tenues conjointement avec le Gouvernement et de réunions de coordination techniques]	Objectif	27	27	29
		Estimation		38	
		Résultats effectifs			
	ii) Mise en œuvre renforcée du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan grâce aux programmes prioritaires nationaux, en consultation avec les partenaires nationaux et internationaux [Nombre de consultations avec les partenaires nationaux et internationaux concernant l'exécution des programmes prioritaires nationaux qui composent le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan]	Objectif	20	3	
		Estimation		28	
		Résultats effectifs			
	iii) Renforcement de la capacité du Gouvernement de coordonner efficacement l'aide des donateurs et de concrétiser ses priorités en matière de développement [Nombre de consultations conjointes tenues, notamment dans le cadre des conseils de développement interministériels et des discussions sur l'harmonisation de l'aide, en vue d'assurer la bonne coordination des politiques nationales et de suivre efficacement la mise en œuvre des priorités du Gouvernement en matière de développement]	Objectif	50	50	
		Estimation		96	
		Résultats effectifs			

Produits

- Assistance technique au secrétariat du Conseil commun de coordination et de suivi et facilitation de ses consultations et des autres consultations techniques entre le Gouvernement, la communauté internationale et les parties prenantes afghanes concernant le programme de réformes et de développement et les questions relatives à l'efficacité de l'aide
- Contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes prioritaires nationaux simplifiés et à l'examen des mécanismes de coordination correspondants, y compris les groupes de développement sectoriels
- Fourniture aux principaux acteurs concernés de conseils stratégiques et d'un appui dans le cadre de missions de bons offices, afin de favoriser la mise au point et l'exécution des programmes prioritaires nationaux révisés
- Facilitation de consultations avec le Ministère des finances, le Ministère de l'économie et les autres ministères d'exécution afin d'améliorer la coordination de la mise en œuvre des priorités de réforme et de développement, notamment par l'intermédiaire du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan
- Facilitation de la participation de la société civile aux débats sur le développement national, concernant notamment le Cadre de responsabilité mutuelle de Genève

Produits

- Fourniture aux acteurs nationaux et internationaux d'un appui analytique et de conseils stratégiques concernant les priorités en matière de réforme et de développement
- Fourniture aux acteurs nationaux et internationaux d'un appui analytique et de conseils stratégiques pour que la planification du développement prenne en compte l'action humanitaire en cours ou prévue et des priorités de développement et de réforme du Gouvernement et qu'elle soit coordonnée avec les activités correspondantes

Facteurs externes

38. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) toutes les parties concernées continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire à la réalisation des buts fixés dans le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et des objectifs de référence arrêtés aux conférences de Kaboul, de Londres, de Tokyo, de Bruxelles et de Genève ; b) aucun bouleversement majeur d'ordre politique ou sécuritaire et aucune catastrophe naturelle ou autre situation d'urgence nationale n'entravent la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement, des programmes prioritaires nationaux, du Cadre de responsabilité mutuelle de Genève et de la politique de gestion de l'aide ou n'empêchent les donateurs de se concerter avec les pouvoirs publics sur ces questions.

III. Ressources nécessaires**A. Montant total des ressources nécessaires**

Tableau 2

Total des ressources nécessaires (déduction faite des contributions du personnel)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2018			2019		Variation	
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart estimatif	Total	Dépenses non renouvelables	Augmentation/ (diminution)	Total net pour 2019
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6) = (4) - (1)	(7) = (4) + (3)
Militaires et personnel de police	94,0	103,3	9,3	41,5	–	(52,5)	50,8
Personnel civil	102 579,4	102 432,4	(147,0)	94 276,5	–	(8 302,9)	94 129,5
Dépenses opérationnelles	46 031,9	44 261,5	(1 770,4)	47 181,3	3 605,0	1 149,4	45 410,9
Total	148 705,3	146 797,2	(1 908,1)	141 499,3	3 605,0	(7 206,0)	139 591,2

39. Le montant total des ressources demandées au titre de la MANUA pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 se chiffre, selon les estimations, à 141 499 300 dollars (déduction faite des contributions du personnel), soit une diminution nette de 7 206 000 dollars par rapport au montant approuvé au titre de la Mission pour 2018, comme il ressort des tableaux 2 et 22. La variation nette entre les ressources demandées pour 2019 et le budget approuvé pour 2018 s'explique principalement par :

a) La diminution nette des ressources nécessaires au titre des personnels militaires et de police, qui reflète le désengagement des conseillers militaires et de police découlant de la mise en œuvre de recommandations issues de l'examen stratégique de la Mission (voir [A/72/312-S/2017/696](#)) ;

b) La baisse nette des ressources demandées pour le personnel civil, qui correspond principalement à la diminution nette proposée de 28 postes d'agent local ; la baisse du montant prévu au titre des traitements et des dépenses communes de personnel correspondant à 82 postes d'agent local (43 agents de sécurité et 39 opérateurs de salle radio), établi pour quatre et sept mois, respectivement, compte tenu d'un nouvel accord de partage des coûts entre la MANUA et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ; la nécessité de maintenir l'effectif du personnel recruté sur le plan national au niveau approuvé en 2017 (1 112 postes) pour une période supplémentaire de six mois allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, tant que le projet de budget révisé de la Mission pour 2018 n'avait pas été approuvé, puis la diminution nette de 250 postes de personnel recruté sur le plan national, découlant de la suppression de 262 postes et de la création de 12 postes pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018 ;

(c) L'augmentation nette des ressources demandées pour couvrir les dépenses opérationnelles, du fait principalement du remplacement prévu du matériel de sécurité et du matériel informatique des bureaux locaux et l'augmentation des coûts des services de sécurité et de maintenance.

B. Effectifs nécessaires

Tableau 3
Effectifs nécessaires

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2018	1	2	1	7	28	57	60	7	163	144	1	308	124	738	67	1 237
Effectif proposé pour 2019	1	2	1	7	28	57	61	6	163	140	1	304	124	710	68	1 206
Variation	-	-	-	-	-	-	1	(1)	-	(4)	-	(4)	-	(28)	1	(31)

Proposition concernant les effectifs nécessaires

40. Comme indiqué dans le tableau 3, l'effectif total proposé pour la MANUA pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 s'élève à 1 206 postes (soit une diminution de 31 postes), dont 304 postes soumis à recrutement international [163 AI, 140 SM et 1 G(AC)], 834 postes soumis à recrutement national (124 AN et 710 AL) et 68 postes de Volontaire des Nations Unies.

41. Le tableau 4 présente une proposition détaillée concernant l'évolution des effectifs par unité administrative. On trouvera dans le tableau 5 ci-après une liste des postes approuvés et des postes proposés par lieu d'affectation.

Taux de vacance

42. Il est proposé de retenir les taux de vacance annuels moyens ci-après pour estimer le montant des traitements et des autres dépenses de personnel pour 2019 :

a) Personnel recruté sur le plan international : 7 % pour les membres du personnel déployés en Afghanistan, au Koweït, au Pakistan et en République islamique d'Iran et 5 % pour les membres du personnel basés à New York. Pour le poste de Coordonnateur résident (Sous-Secrétaire général) et pour les postes qu'il est proposé de créer, un taux de vacance de 50 % est prévu ;

b) Personnel recruté sur le plan national : 5 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et 3 % pour les agents locaux. Pour les postes qu'il est proposé de créer, les taux de vacance prévus pour les postes d'administrateur recruté sur le plan national et les postes d'agent local sont de 50 % et 35 %, respectivement ;

c) Volontaires des Nations Unies : 7 %.

43. Comme suite au déploiement de militaires et d'autres membres du personnel de la Mission en 2018, les taux de vacance annuels moyens devraient s'établir comme suit : 0 % pour le personnel militaire ; 10,5 % pour le personnel recruté sur le plan international ; 9,2 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national ; 4,0 % pour les agents locaux ; et 11,8 % pour les Volontaires des Nations Unies.

Tableau 4

Proposition concernant l'évolution des effectifs par unité administrative

Unité administrative	Postes approuvés pour 2018	Modifications proposées					Postes proposés pour 2019
		Suppression	Création	Transfert ^a	Reclassement ou déclassement	Variation nette	
<i>1. Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan</i>							
Équipe de direction du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan	8	–	–	1	–	1	9
Bureau du Chef de cabinet	26	–	–	–	–	–	26
Service des droits de l'homme	26	–	–	(1)	–	(1)	25
Service de la communication stratégique	18	–	–	1	–	1	19
Groupe consultatif sur la problématique femmes-hommes	3	–	–	–	–	–	3
Section de la sécurité	238	(23)	–	3	–	(20)	218
<i>2. Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques) (composante politique)</i>							
Équipe de direction de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (affaires politiques)	5	–	–	2	–	2	7
Service des affaires politiques	32	–	–	1	–	1	33
Bureau de liaison à Téhéran	4	–	–	–	–	–	4
Bureau de liaison à Islamabad	5	–	–	–	–	–	5
Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports	9	–	–	–	–	–	9
Bureau de l'assistance électorale	5	–	–	–	–	–	5
Bureau de la paix et de la réconciliation	8	–	–	1	–	1	9

Unité administrative	Postes approuvés pour 2018	Modifications proposées					Postes proposés pour 2019
		Suppression	Création	Transfert ^a	Reclassement ou déclassement	Variation nette	
3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante développement)							
Équipe de direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire)	12	–	–	2	–	2	14
Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies	6	–	–	–	–	–	6
Section de la coordination des donateurs	5	–	–	–	–	–	5
4. Appui à la Mission							
a) Bureau du Chef de l'appui à la Mission	10	–	–	–	–	–	10
b) Gestion des opérations et des ressources							
Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources	3	–	–	–	–	–	3
Section des ressources humaines et de la formation	20	–	–	–	–	–	20
Groupe des ressources financières, des résultats et de la gestion des risques	6	–	–	–	–	–	6
Section des technologies	49	–	–	(1)	–	(1)	48
c) Gestion de la chaîne d'approvisionnement							
Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement	3	–	–	–	–	–	3
Groupe de la gestion des acquisitions	5	–	–	–	–	–	5
Groupe des achats	7	–	–	–	–	–	7
Groupe de la gestion centralisée des stocks	17	–	–	7	–	7	24
Groupe du contrôle des mouvements	22	–	–	(13)	–	(13)	9
Groupe de la gestion du matériel	6	–	–	–	–	–	6
d) Pilier Services							
Bureau du responsable des services	2	–	–	3	–	3	5
Section des transports aériens	19	–	–	10	–	10	29
Groupe de l'approvisionnement général et des carburants	16	–	–	(6)	–	(6)	10
Section du génie et de l'entretien des installations	32	–	–	–	–	–	32
Groupe des transports	130	–	–	(9)	–	(9)	121
Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie	22	–	–	–	–	–	22
5. Bureau unifié de Koweït							
a) Bureau d'appui de la MANUA au Koweït							
Groupe intégré déontologie et discipline	1	–	–	–	–	–	1
b) Bureau d'appui commun de Koweït							
Bureau du Chef du Bureau d'appui commun de Koweït	3	–	–	–	–	–	3
Section des ressources humaines	13	(3)	–	–	–	(3)	10

Unité administrative	Postes approuvés pour 2018	Modifications proposées					Postes proposés pour 2019
		Suppression	Création	Transfert ^a	Reclassement ou déclassement	Variation nette	
Section des finances (comprenant le Groupe des états de paie)	16	(3)	1	–	–	(2)	14
Section des voyages	3	–	–	–	–	–	3
Qualité/gestion de la performance	4	–	–	–	–	–	4
<i>6. Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces</i>							
a) Bureaux régionaux							
Kaboul	29	–	–	(3)	–	(3)	26
Kandahar	56	–	–	–	–	–	56
Hérat	42	–	–	–	–	–	42
Balkh (Mazar-e Charif)	52	–	–	–	–	–	52
Nangarhar (Jalalabad)	54	–	–	1	–	1	55
Paktiya (Gardez)	42	–	1	1	–	2	44
b) Bureaux provinciaux							
Bamiyan	33	–	4	–	–	4	37
Fariyab (Maïmana)	21	(4)	–	–	–	(4)	17
Badakhchan (Faizabad)	18	(4)	–	–	–	(4)	14
Baghlan (Pol-e Khomri)	27	–	–	–	–	–	27
Konduz	39	–	–	–	–	–	39
<i>7. Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, New York</i>							
Équipe Afghanistan de la Division de l'Asie et du Pacifique	5	–	–	–	–	–	5
Total	1 237	(37)	6	–	–	(31)	1 206

^a Il est prévu que les fonctions correspondant aux postes dont on propose le transfert resteront inchangées et que les transferts proposés n'auront pas d'incidence négative sur l'exécution des programmes de l'unité administrative concernée.

Tableau 5
Effectifs nécessaires par lieu d'affectation

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel inter- national)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
<i>Siège</i>																
Kaboul	1	2	1	6	19	38	39	3	109	102	–	211	63	436	60	770
Islamabad	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	3	–	5
Téhéran	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	2	–	4

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel inter- national)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
<i>Bureaux dans les régions et les provinces</i>																
Kaboul	-	-	-	-	1	2	2	1	6	4	-	10	7	12	-	29
Bamiyan	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	3	27	-	33
Kandahar	-	-	-	-	1	2	2	-	5	5	-	10	9	35	2	56
Hérat	-	-	-	-	1	2	2	-	5	5	-	10	6	25	1	42
Balkh (Mazar-e Charif)	-	-	-	-	1	2	3	-	6	4	-	10	6	35	1	52
Fariyab (Maïmana)	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	2	16	-	21
Nangarhar (Jalalabad)	-	-	-	-	1	2	3	1	7	3	-	10	8	35	1	54
Kondozi	-	-	-	-	-	1	1	1	3	2	-	5	7	26	1	39
Badakhchan (Faizabad)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	16	-	18
Baghlan (Pol-e Khomri)	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	2	22	-	27
Paktiya (Gardez)	-	-	-	-	1	1	2	-	4	2	-	6	7	28	1	42
<i>Bureau de Koweït</i>	-	-	-	-	2	1	2	1	6	14	-	20	-	20	-	40
<i>New York (Département des affaires politiques)</i>	-	-	-	1	1	1	1	-	4	-	1	5	-	-	-	5
Total 2018	1	2	1	7	28	57	60	7	163	144	1	308	124	738	67	1 237
Effectif proposé pour 2019																
<i>Siège</i>																
Kaboul	1	2	1	6	19	38	39	4	110	103	-	213	64	413	58	748
Islamabad	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	3	-	5
Téhéran	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	2	-	4
<i>Bureaux dans les régions et les provinces</i>																
Kaboul	-	-	-	-	1	2	2	-	5	2	-	7	6	12	1	26
Bamiyan	-	-	-	-	-	1	2	-	3	2	-	5	3	29	-	37
Kandahar	-	-	-	-	1	2	2	-	5	5	-	10	9	35	2	56
Hérat	-	-	-	-	1	2	2	-	5	5	-	10	6	25	1	42
Balkh (Mazar-e Charif)	-	-	-	-	1	2	3	-	6	4	-	10	6	35	1	52
Fariyab (Maïmana)	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	2	12	-	17
Nangarhar (Jalalabad)	-	-	-	-	1	2	3	1	7	4	-	11	8	35	1	55
Kondozi	-	-	-	-	-	1	1	1	3	2	-	5	7	26	1	39
Badakhchan (Faizabad)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	12	-	14
Baghlan (Pol-e Khomri)	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	2	22	-	27
Paktiya (Gardez)	-	-	-	-	1	1	2	-	4	2	-	6	7	28	3	44
<i>Bureau de Koweït</i>	-	-	-	-	2	1	2	-	5	9	-	14	-	21	-	35

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies		Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel inter-national)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Nations Unies		
New York (Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix)	-	-	-	1	1	1	1	-	4	-	1	5	-	-	-	5	
Total 2019	1	2	1	7	28	57	61	6	163	140	1	304	124	710	68	1 206	
Variation	-	-	-	-	-	-	1	(1)	-	(4)	-	(4)	-	(28)	1	(31)	

1. Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan

Tableau 6

Effectifs nécessaires : Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies		Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel inter-national)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Nations Unies		
Équipe de direction du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan																	
Effectif approuvé pour 2018	1	-	-	-	1	1	-	-	3	2	-	5	-	3	-	8	
Effectif proposé pour 2019	1	-	-	-	1	1	-	-	3	2	-	5	-	4	-	9	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	
Bureau du Chef de cabinet																	
Effectif approuvé pour 2018	-	-	1	-	2	3	4	-	10	1	-	11	10	5	-	26	
Effectif proposé pour 2019	-	-	1	-	2	3	4	-	10	1	-	11	10	5	-	26	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Service des droits de l'homme																	
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	1	2	4	2	-	9	1	-	10	6	8	2	26	
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	1	2	4	2	-	9	1	-	10	6	9	-	25	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	(2)	(1)	
Service de la communication stratégique																	
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	1	1	2	1	-	5	1	-	6	3	9	-	18	

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>de sécurité</i>						
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	1	1	2	1	-	5	1	-	6	3	10	-	19
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Groupe consultatif sur la problématique femmes-hommes																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	-	1	-	3
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	-	1	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section de la sécurité																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	2	4	1	8	60	-	68	1	165	4	238
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	2	4	2	9	61	-	70	2	142	4	218
Variation	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	-	2	1	(23)	-	(20)
Total – Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan																
Effectif approuvé pour 2018	1	-	1	2	8	12	12	1	37	65	-	102	20	191	6	319
Effectif proposé pour 2019	1	-	1	2	8	12	12	2	38	66	-	104	21	171	4	300
Variation	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	-	2	1	(20)	(2)	(19)

44. La Mission est dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan, qui assure la direction stratégique des activités de coordination menées dans le pays par l’Organisation des Nations Unies dans le domaine politique et dans les domaines des droits de l’homme, du développement et de l’assistance humanitaire. Il assure également la direction générale de la Mission et supervise les travaux de son Bureau et des composantes politique et développement, en veillant à leur cohérence dans la mise en œuvre des priorités stratégiques de la Mission. En qualité de Chef de la Mission, le Représentant spécial est également chargé de la direction exécutive des ressources et de l’administration de celle-ci.

45. Les unités administratives ci-après rendent compte directement au Représentant spécial : l’Équipe de direction du Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan, qui comprend le Bureau du Chef de cabinet, lui-même composé de sa propre Équipe de direction, du Groupe de la planification, du Groupe des affaires juridiques, du Groupe intégré déontologie et discipline et du Groupe linguistique ; le Service des droits de l’homme ; le Groupe consultatif sur la problématique femmes-hommes ; le Service de la communication stratégique ; et la Section de la sécurité.

Changements à apporter à la structure de la Mission

46. Il est proposé, pour 2019, de procéder aux modifications ci-après dans les unités administratives rendant compte directement au Représentant spécial :

a) **Équipe de direction du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan** : Transfert d'un poste de chauffeur (agent local) depuis le Groupe des transports du pilier Services à l'appui des activités du Bureau ;

b) **Service des droits de l'homme** :

i) Transfert d'un poste de spécialiste des droits de l'homme (Volontaire des Nations Unies) au bureau régional de Paktiya (Gardez) à l'appui de l'intensification de l'action relative aux droits de l'homme dans la région, et d'un poste de spécialiste de la problématique femmes-hommes (Volontaire des Nations Unies) au bureau régional de Kaboul à l'appui de l'intensification de l'action relative aux droits de l'homme dans la région, en particulier en ce qui concerne la protection des civils. Au cours des 12 derniers mois, une augmentation du nombre d'attaques très meurtrières commises par les Taliban et l'État islamique d'Iraq et du Levant – province du Khorassan a été observée dans la zone de responsabilité du Bureau. Ces attaques, et les violations des droits fondamentaux qui en découlent, risquent de se poursuivre au cours de la période précédant les élections ;

ii) Transfert d'un poste de chauffeur (agent local) depuis le Groupe des transports du pilier Services à l'appui des activités du Service ;

c) **Service de la communication stratégique** : Transfert d'un poste de chauffeur (agent local) depuis le Groupe des transports du pilier Services à l'appui des activités du Service ;

d) **Section de la sécurité** :

i) Suppression de 23 postes d'agent de sécurité sur le terrain (agent local), à l'issue d'un examen des fonctions de la Section. La proposition de supprimer ces postes fait suite à la décision de la Mission d'externaliser les services de sécurité afin de réduire les coûts pour l'Organisation. Elle ne concerne que les moyens par lesquels sont fournis les services de sécurité de la Mission, et ne traduit pas une réduction de ces services (compte tenu de la situation du pays en matière de sécurité). Elle n'aura donc aucune incidence sur la sûreté et la sécurité du personnel ou des installations, et n'entravera pas l'exécution du mandat ;

ii) Transfert de deux postes : 1 poste de spécialiste de la sécurité incendie (agent du Service mobile) au bureau régional de Kaboul à l'appui des activités du bureau, et 1 poste d'agent de sécurité (agent du Service mobile) au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad) pour appuyer le renforcement de la collaboration avec les parties prenantes et permettre une répartition cohérente des postes entre les bureaux locaux, notamment en veillant à ce que ces derniers disposent d'effectifs de personnel de sécurité adéquats et structurés ;

iii) Transfert de cinq postes : 1 poste d'agent de sécurité auxiliaire (P-2) depuis le bureau régional de Nangarhar (Jalalabad) pour superviser et appuyer les activités du Centre des opérations de sécurité ; 3 postes d'agent de sécurité (agent du Service mobile) depuis le bureau régional de Kaboul à l'appui du Centre des opérations de sécurité, du Groupe de la protection rapprochée et du Groupe des enquêtes spéciales ; et 1 poste de spécialiste de la sécurité (adjoint de 2^e classe, administrateur recruté sur le plan national) depuis le bureau régional de Kaboul pour aider la Section à gérer la charge de travail concernant le signalement des menaces et des incidents, afin de mieux apprécier la situation et d'améliorer la répartition des postes entre l'état-major de la Mission et le bureau régional de Kaboul.

Tableau 7
Équipe Afghanistan de la Division de l'Asie et du Pacifique du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	1	1	1	1	-	4	-	1	5	-	-	-	5
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	1	1	1	1	-	4	-	1	5	-	-	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

47. L'équipe Afghanistan de la Division de l'Asie et du Pacifique du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix continuera de soutenir la Mission, notamment en lui fournissant un appui opérationnel, en contribuant à la mise en évidence et à la hiérarchisation des objectifs stratégiques essentiels conformément au mandat de la Mission et eu égard aux besoins politiques et en dialoguant avec les États Membres et les autres partenaires importants sur les plans régional et international.

2. Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (affaires politiques) (composante politique)

Tableau 8
Effectifs nécessaires : Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (affaires politiques) (composante politique)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateur</i>			<i>Agents locaux</i>
Équipe de direction de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (affaires politiques)																
Effectif approuvé pour 2018	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5
Effectif proposé pour 2019	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	3	-	7
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2
Service des affaires politiques																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	1	3	5	6	1	16	-	-	16	8	7	1	32
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	1	3	5	6	1	16	-	-	16	8	8	1	33
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateur</i>	<i>Agents locaux</i>		
Bureau de liaison à Téhéran																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	2	-	4
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	2	-	4
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de liaison à Islamabad																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	3	-	5
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	3	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	2	1	-	4	-	-	4	1	4	-	9
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	2	1	-	4	-	-	4	1	4	-	9
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de l'assistance électorale																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	1	-	2	2	-	5	-	-	5	-	-	-	5
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	1	-	2	2	-	5	-	-	5	-	-	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de la paix et de la réconciliation																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	1	1	1	3	-	6	-	-	6	2	-	-	8
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	1	1	1	3	-	6	-	-	6	2	1	-	9
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Total – Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (affaires politiques) (composante politique)																
Effectif approuvé pour 2018	-	1	-	3	5	13	3	1	36	1	-	37	13	17	1	68
Effectif proposé pour 2019	-	1	-	3	5	13	3	1	36	1	-	37	13	21	1	72
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	4

48. La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général conseille le Représentant spécial sur les questions politiques et les facteurs ayant une incidence sur l'exécution du mandat de la Mission.

49. Les unités administratives ci-après font partie de la composante politique de la Mission : l'équipe de direction de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (affaires politiques) ; le Service des affaires politiques ; le Bureau de liaison à Téhéran ; le Bureau de liaison à Islamabad ; la Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports ; le Bureau de l'assistance électorale ; et le Bureau de la paix et de la réconciliation.

Changements à apporter à la structure de la Mission

50. Il est proposé, pour 2019, de modifier la structure des unités administratives qui font partie de la composante politique de la Mission comme suit :

a) **Équipe de direction de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (affaires politiques)** : Transfert de deux postes de chauffeur (agent local) depuis le Groupe des transports du pilier Services visant à appuyer les activités de l'équipe de direction ;

b) **Service des affaires politiques** : Transfert d'un poste de chauffeur (agent local) depuis le Groupe des transports du pilier Services visant à appuyer les activités du Service ;

c) **Bureau de la paix et de la réconciliation** : Transfert d'un poste de chauffeur (agent local) depuis le Groupe des transports du pilier Services visant à appuyer les activités du Bureau.

3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante développement)

Tableau 9

Effectifs nécessaires : Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante développement)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateur</i>	<i>Agents locaux</i>		
Équipe de direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire)																
Effectif approuvé pour 2018	–	1	–	–	1	3	1	–	6	2	–	8	2	2	–	12
Effectif proposé pour 2019	–	1	–	–	1	3	1	–	6	2	–	8	2	4	–	14
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies																
Effectif approuvé pour 2018	–	–	–	–	1	1	1	–	3	–	–	3	2	1	–	6
Effectif proposé pour 2019	–	–	–	–	1	1	1	–	3	–	–	3	2	1	–	6
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateur</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Section de la coordination des donateurs																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	2	1	-	4	-	-	4	1	-	-	5
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	2	1	-	4	-	-	4	1	-	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total – Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante développement)																
Effectif approuvé pour 2018	-	1	-	-	3	6	3	-	13	2	-	15	5	3	-	23
Effectif proposé pour 2019	-	1	-	-	3	6	3	-	13	2	-	15	5	5	-	25
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2

51. Dans le cadre de son rôle de Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général entretient des relations avec l'équipe de pays des Nations Unies.

52. Les unités administratives ci-après font partie de la composante développement de la Mission : l'équipe de direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) ; le Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies ; et la Section de la coordination des donateurs.

Changements à apporter à la structure de la Mission

53. Il est proposé, pour 2019, de modifier la structure des unités administratives qui font partie de la composante développement de la Mission comme suit :

Équipe de direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) : Transfert de deux postes de chauffeur (agent local) depuis le Groupe des transports du pilier Services visant à appuyer les activités de l'équipe de direction.

4. Appui à la Mission

Tableau 10
Effectifs nécessaires pour l'appui à la Mission

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateur</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	1	3	9	11	1	25	34	-	59	27	230	53	369
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	1	3	9	11	1	25	34	-	59	27	221	53	360
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(9)	-	(9)

54. L'appui à la Mission relève de la responsabilité générale du Chef de l'appui à la Mission, qui coordonne et supervise les activités des quatre grands pôles, à savoir son bureau, la gestion des opérations et des ressources, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et les services.

55. La Mission continue d'étudier les possibilités de réduire les coûts avec le concours de l'équipe de pays en partageant un certain nombre de services et locaux communs dans l'ensemble du pays. Elle continue en outre de chercher à recouvrer le coût des services dont le personnel d'autres organismes pourrait avoir indirectement bénéficié par le passé, sans remboursement et lorsque les capacités correspondantes étaient inutilisées. Elle axe actuellement ses efforts sur le perfectionnement des services médicaux communs mis en place en 2018 ; le partage des coûts des Équipes d'intervention médicale des Nations Unies présentes sur le terrain ; un plus grand partage des coûts des services de sécurité ; le coût d'un poste de directeur de programme (Volontaires des Nations Unies) (P-3), qu'elle n'aura plus à prendre en charge dans son intégralité ; le recouvrement du coût des transports effectués par les moyens aériens de la Mission ; et la recherche de nouvelles possibilités de partage de locaux avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents sur le terrain. En ce qui concerne ce dernier point, on compte désormais neuf locataires de plus dans l'ensemble des bureaux locaux que la MANUA loue et administre en Afghanistan. La Mission continuera de contribuer au budget local des frais de sécurité conformément aux directives du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité. Le coût des activités financées au moyen de ce budget est partagé avec l'équipe de pays, les activités étant principalement axées sur des questions relatives aux normes minimales de sécurité opérationnelle, notamment le versement de subventions aux membres du personnel de sécurité du Gouvernement afghan assurant la sécurité du périmètre extérieur et accompagnant des missions effectuées par la route.

56. Du fait de ses besoins opérationnels et d'appui, la Mission devra conserver les biens immobiliers actuellement en location, en y apportant certaines modifications dictées par un souci de sécurité. Le remplacement du matériel se limitera à ce qui est prescrit par le Département de l'appui opérationnel. Il faudra en particulier remplacer certains articles pour réduire les risques de sécurité que présente 60 % du matériel informatique et de communication ayant dépassé sa durée de vie prévue, comme les radios à ultra-haute fréquence et les systèmes associés pour ce qui est de la sécurité

physique et les ordinateurs portables déjà anciens pour la sécurité de l'information. Il conviendra également de réduire les risques que présente le matériel vétuste dans d'autres domaines. La Mission propose par exemple de remplacer les appareils de radiographie dans tous les locaux de la MANUA en Afghanistan afin de maintenir de strictes mesures de sécurité. Le niveau des stocks de matériel, tels que les véhicules et les ordinateurs, continuera d'être évalué et adapté aux besoins réels et tout excédent sera mis à la disposition d'autres missions. En 2019, la MANUA prévoit de réaliser des gains d'efficacité grâce aux opérations, toute l'année durant, de sa flotte aérienne reconfigurée et examinera de nouveau la composition de sa flotte après les élections qui devraient avoir lieu en 2019.

57. Comme les autres organisations internationales et missions diplomatiques présentes en Afghanistan, la MANUA et l'équipe de pays des Nations Unies continuent d'examiner des mesures de renforcement de la sécurité, face à des conditions de sécurité qui, de l'avis général, se détériorent. La MANUA a pris les mesures d'atténuation des risques recommandées au terme d'une évaluation approfondie de l'exposition de ses locaux de Kaboul aux explosions et a en particulier accru les périmètres de sécurité autour de ses complexes. L'accès des véhicules civils et des gros véhicules utilitaires aux routes situées à proximité des périmètres est interdit ou restreint. Des mesures analogues de renforcement de la sécurité ont été prises dans les bureaux locaux à l'issue des évaluations menées par des spécialistes de la sécurité des missions. À l'heure actuelle, il ne semble pas nécessaire de trouver d'autres locaux plus sûrs pour la Mission à Kaboul et sur le terrain, mais la situation devra être constamment réévaluée.

58. Des renseignements détaillés sur les effectifs du Bureau du Chef de l'appui à la Mission et des trois piliers placés sous sa supervision sont présentés ci-après.

Bureau du Chef de l'appui à la Mission

Tableau 11

Effectifs nécessaires : Bureau du Chef de l'appui à la Mission

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel inter-national)	<i>Adminis- trateur</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	1	-	1	1	-	3	2	-	5	1	1	3	10
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	1	-	1	1	-	3	2	-	5	1	1	3	10
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

59. Le Chef de l'appui à la Mission est responsable de la bonne gestion des ressources humaines, financières et matérielles allouées à la Mission et est secondé par le Chef de la gestion des opérations et des ressources, le Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et le responsable des services. Le Bureau du Chef de l'appui à la Mission supervise et encadre les activités du Groupe des auditeurs, du Groupe de l'hygiène et de la sécurité du travail et de l'environnement et du Groupe de la sécurité aérienne.

Gestion des opérations et des ressources

Tableau 12

Effectifs nécessaires : gestion des opérations et des ressources

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateur</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	-	-	1	3
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	-	-	1	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section des ressources humaines et de la formation																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	4	-	6	3	9	2	20
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	1	1	-	2	4	-	6	3	9	2	20
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe des ressources financières, des résultats et de la gestion des risques																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	1	1	6
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	1	1	6
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section des technologies																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	1	-	-	1	10	-	11	6	26	6	49
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	1	-	-	1	10	-	11	6	25	6	48
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Total (Gestion des opérations et des ressources)																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	3	3	-	7	15	-	22	10	36	10	78
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	3	3	-	7	15	-	22	10	35	10	77
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)

60. Les unités administratives ci-après font partie du pilier Gestion des opérations et des ressources de l'appui à la Mission : le Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources ; la Section des ressources humaines et de la formation ; le Groupe des ressources financières, des résultats et de la gestion des risques ; et la Section des technologies.

Changements à apporter à la structure de la Mission

61. Il est proposé de modifier comme suit, en 2019, la structure des unités administratives qui font partie du pilier Gestion des opérations et des ressources :

Section des technologies : Transfert d'un poste d'assistant (réception et inspection) (agent local) au Groupe de la gestion centralisée des stocks du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement pour faciliter l'adoption d'une méthode harmonisée de bout en bout permettant de gérer les stocks de façon centralisée selon des pratiques optimales et d'enregistrer les opérations de gestion des stocks.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Tableau 13

Effectifs nécessaires : gestion de la chaîne d'approvisionnement

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateur</i>	<i>Agents locaux</i>		
Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	2	-	1	1	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	1	-
Groupe de la gestion des acquisitions																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	1	2	5
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	1	2	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe des achats																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	3	-	7
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	3	-	7
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateur</i>	<i>Agents locaux</i>		
Groupe de la gestion centralisée des stocks																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	3	1	10	3	17
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	1	-	1	2	2	-	4	1	16	3	24
Variation	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	-	6	-	7
Groupe du contrôle des mouvements																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	17	1	22
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2	6	-	9
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(11)	(1)	(13)
Groupe de la gestion du matériel																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	4	1	6
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	4	1	6
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total (Gestion de la chaîne d'approvisionnement)																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	2	1	-	4	9	-	13	4	36	7	60
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	2	1	1	5	7	-	12	4	31	7	54
Variation	-	-	-	-	-	-	-	1	1	(2)	-	(1)	-	(5)	-	(6)

62. Les unités administratives ci-après font partie du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'appui à la Mission : le Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement ; le Groupe de la gestion des acquisitions ; le Groupe des achats ; le Groupe de la gestion centralisée des stocks ; le Groupe du contrôle des mouvements ; et le Groupe de la gestion du matériel.

Changements à apporter à la structure de la Mission

63. Il est proposé de modifier comme suit, en 2019, la structure des unités administratives qui font partie du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement :

- a) **Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement :**

i) Transfert d'un poste d'assistant administratif (Volontaire des Nations Unies) depuis le Bureau du responsable des services pour apporter un appui administratif au Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement ;

ii) Transfert d'un poste d'assistant (finances et budget) (agent du Service mobile) au Bureau du responsable des services pour assurer un contrôle et une supervision efficaces du budget et des dépenses des unités à comptabilité autonome. Plusieurs composantes de l'appui à la Mission, qualifiées « d'unités à comptabilité autonome » ou de « centres de fonds » dans la nomenclature d'Umoja, sont chargées de gérer des quantités importantes de ressources, par exemple, pour les rations ou le carburant. Il incombe entre autres à ces unités d'élaborer des budgets dans leurs domaines respectifs, de gérer leurs dépenses tout au long de l'année, de rendre compte de l'exécution de leurs activités et de cerner les gains d'efficacité qui pourraient être obtenus. Ces unités n'ont pas de personnel spécifiquement chargé des finances et du budget ; il faut donc renforcer les capacités disponibles par l'affectation d'un poste d'un autre service ;

b) **Groupe de la gestion centralisée des stocks** : Transfert de sept postes visant à consolider la gestion centralisée du matériel, à savoir un poste de spécialiste de l'approvisionnement (adjoint de 1^{re} classe) (P-2) depuis le Groupe de l'approvisionnement général et des carburants du pilier Services, dont le titulaire superviserait toutes les opérations de gestion centralisée des stocks aux fins d'une plus grande exactitude des registres d'inventaire, d'une meilleure disponibilité des produits et de l'optimisation de l'utilisation des ressources ; cinq postes d'assistant aux fournitures (agent local) depuis le Groupe de l'approvisionnement général et des carburants du pilier Services, dont les titulaires seraient chargés des contrôles de sortie, de la mise hors service, du transfert et de la distribution d'articles, ainsi que de leur emballage, leur assemblage et leur livraison ; et un poste d'assistant (réception et inspection) (agent local) depuis la Section des technologies du pilier Gestion des opérations et des ressources pour faciliter l'adoption d'une méthode harmonisée de bout en bout permettant de gérer les stocks de façon centralisée selon des pratiques optimales et d'enregistrer les opérations de gestion des stocks ;

c) **Groupe du contrôle des mouvements** : Transfert de 13 postes visant à rationaliser les opérations relatives au transport aérien de passagers et de marchandises, à savoir : 1 poste d'assistant au contrôle des mouvements (Service mobile) à la Section des transports aériens du pilier Services, pour superviser le transport de passagers et de marchandises à l'aéroport de Kaboul ; 11 postes d'assistant au contrôle des mouvements (agent local), dont 8 à la Section des transports aériens du pilier Services, pour s'occuper des services relatifs aux passagers et à la manutention des cargaisons à l'aéroport de Kaboul et 3 au Bureau du responsable des services, pour assurer les services de réservation et d'émission en ligne de billets d'avion, ce qui constituerait la première étape de la centralisation de toutes les demandes portant sur les déplacements, réservations d'hébergement et visiteurs dans la zone de la Mission, ainsi que les services informatiques ; et 1 poste d'assistant au contrôle des mouvements (Volontaire des Nations Unies) à la Section des transports aériens du pilier Services, pour s'occuper des services relatifs aux passagers et à la manutention des cargaisons à l'aéroport de Kaboul.

Pilier Services

Tableau 14

Effectifs nécessaires : Services

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel inter-national)	<i>Adminis- trateur</i>	<i>Agents locaux</i>		
Bureau du responsable des services																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	2
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	3	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	3	(1)	3
Section des transports aériens																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	2	9	4	19
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	1	2	-	3	2	-	5	2	17	5	29
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	8	1	10
Groupe de l'approvisionnement général et des carburants																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	-	1	1	2	1	-	3	-	10	3	16
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	2	-	5	3	10
Variation	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	-	(5)	-	(6)
Section du génie et de l'entretien des installations																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	-	5	4	12	11	32
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	-	5	4	12	11	32
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe des transports																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	1	121	5	130
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	1	112	5	121
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(9)	-	(9)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateur</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	1	2	-	3	-	-	3	5	5	9	22
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	1	2	-	3	-	-	3	5	5	9	22
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total (pilier Services)																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	3	6	1	11	8	-	19	12	157	33	221
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	3	6	-	10	10	-	20	12	154	33	219
Variation	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	2	-	1	-	(3)	-	(2)

64. Les unités administratives ci-après font partie du pilier Services de l'appui à la Mission : le Bureau du responsable des services ; la Section des transports aériens ; le Groupe de l'approvisionnement général et des carburants ; la Section du génie et de l'entretien des installations ; le Groupe des transports ; et la Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie.

Changements à apporter à la structure de la Mission

65. Il est proposé de modifier comme suit, en 2019, la structure des unités administratives qui font partie du pilier Services :

a) **Bureau du responsable des services :**

i) Transfert de quatre postes, à savoir : 1 poste d'assistant (finances et budget) (Service mobile) depuis le Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, pour assurer un contrôle et une supervision efficaces du budget et des dépenses des unités à comptabilité autonome ; et 3 postes d'assistant au contrôle des mouvements (agent local) depuis le Groupe du contrôle des mouvements du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement, pour assurer les services de réservation et d'émission en ligne de billets d'avion, ce qui constituerait la première étape de la centralisation de toutes les demandes portant sur les déplacements, réservations d'hébergement et visiteurs dans la zone de la Mission, ainsi que les services informatiques ;

ii) Transfert d'un poste d'assistant administratif (Volontaire des Nations Unies) au Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, pour apporter un appui administratif au Bureau ;

b) **Section des transports aériens :** Transfert de 10 postes depuis le Groupe du contrôle des mouvements du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement, afin de rationaliser les opérations relatives au transport des passagers et des marchandises par voie aérienne, à savoir : 1 poste d'assistant au contrôle des mouvements (Service

mobile), pour superviser les opérations de transport de passagers et de fret à l'aéroport de Kaboul ; 8 postes d'assistant au contrôle des mouvements (agent local), pour s'occuper des services relatifs aux passagers et à la manutention des cargaisons à l'aéroport de Kaboul ; et 1 poste d'assistant au contrôle des mouvements (Volontaire des Nations Unies), pour s'occuper des services relatifs aux passagers et à la manutention des cargaisons à l'aéroport de Kaboul ;

c) **Groupe de l'approvisionnement général et des carburants** : Transfert de six postes au Groupe de la gestion centralisée des stocks du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement, pour incorporer le matériel relevant de l'approvisionnement général dans la structure de gestion centralisée, à savoir : 1 poste de spécialiste de l'approvisionnement (adjoint de 1^{re} classe) (P-2), pour superviser toutes les opérations de gestion centralisée des stocks aux fins d'une plus grande exactitude des registres d'inventaire, d'une meilleure disponibilité des produits et de l'optimisation de l'utilisation des ressources ; et 5 postes d'assistant aux fournitures (agent local), dont les titulaires seraient chargés des contrôles de sortie, de la mise hors service, du transfert et de la distribution d'articles, ainsi que de leur emballage, leur assemblage et leur livraison ;

d) **Groupe des transports** : Transfert de neuf postes de chauffeur (agent local), pour appuyer les opérations des bureaux bénéficiaires, à savoir : 1 poste à l'équipe de direction du Représentant spécial du Secrétaire général, 2 à l'équipe de direction de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (composante politique), 2 à l'équipe de direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (composante développement), 1 au Bureau de la paix et de la réconciliation, 1 au Service de la communication stratégique, 1 au Service des droits de l'homme et 1 au Service des affaires politiques. Le transfert proposé de ces postes vise à décentraliser les services de conduite, en vue de les adapter aux besoins des bénéficiaires, ce qui est essentiel étant donné que des déplacements doivent souvent être assurés dans les plus brefs délais pour des réunions organisées à Kaboul en vue de réaliser, mettre en œuvre et exécuter des activités prescrites dans le cadre des programmes.

5. Bureau unifié de Koweït

Tableau 15

Effectifs nécessaires pour le Bureau unifié de Koweït

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>							<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel inter-national)	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	2	1	2	1	6	14	-	20	-	20	-	40
Effectif proposé pour 2019 ^a	-	-	-	-	2	1	2	-	5	9	-	14	-	21	-	35
Variation	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(5)	-	(6)	-	1	-	(5)

^a Dont 1 poste (P-5) pour le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït ; et 34 postes (1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 9 SM et 21 AL) pour le Bureau d'appui commun de Koweït.

66. Le Bureau unifié de Koweït a deux composantes :

a) Le **Bureau d'appui de la MANUA au Koweït**, composé du personnel de la Mission en poste au Koweït, se charge des services d'appui autres que ceux assurés par le Bureau d'appui commun de Koweït et compte un poste de chef, à savoir le chef du Groupe intégré déontologie et discipline (P-5), qui fait rapport directement au Chef de cabinet, en poste à Kaboul. Il dispose de locaux temporaires pour les personnes évacuées des bureaux locaux et ne pouvant être hébergées ailleurs dans la zone de la Mission, ou évacuées de Kaboul en cas d'urgence ;

b) Le **Bureau d'appui commun de Koweït**, qui fournit des services à la MANUA et à la MANUI dans les domaines des finances, des ressources humaines et des voyages, et qui comprend 34 postes temporaires financés par la MANUA. Ses effectifs restent intégrés au budget de la MANUA et de la MANUI. Il partage avec le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït les locaux occupés actuellement par la MANUI à Koweït.

Bureau d'appui de la MANUA au Koweït

Tableau 16

Effectifs nécessaires pour le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>							Total partiel	<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>		<i>P-2</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Bureau d'appui commun de Koweït

Tableau 17

Effectifs nécessaires pour le Bureau d'appui commun de Koweït

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>							Total partiel	<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>		<i>P-2</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Chef du bureau																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Admin-istrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Section des ressources humaines																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	-	1	-	1	6	-	7	-	6	-	13
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	-	1	-	1	3	-	4	-	6	-	10
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	-	(3)	-	-	-	(3)
Section des finances (y compris le Groupe des états de paie)																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	-	1	1	2	4	-	6	-	10	-	16
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	3	-	11	-	14
Variation	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(2)	-	(3)	-	1	-	(2)
Section des voyages																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	3
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Qualité/gestion de la performance																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	-	1	-	4
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	-	1	-	4
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total, Bureau d'appui commun de Koweït																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	1	2	1	5	14	-	19	-	20	-	39
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	1	2	-	4	9	-	13	-	21	-	34
Variation	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(5)	-	(6)	-	1	-	(5)

67. Le Bureau d'appui commun de Koweït continuera d'être financé par la MANUA et la MANUI qui demeureront comptables de ses résultats, ainsi que par d'autres missions. Ses ressources sont déterminées en fonction du nombre de personnes (personnel recruté sur les plans international et national et personnel en tenue) qui reçoivent ses services. Son Comité directeur, composé des chefs de l'appui à la mission de la MANUA et de la MANUI, de représentants du Département de l'appui opérationnel et de son équipe de gestion, veille à ce que des services d'appui de qualité soient assurés dans les domaines des finances, des ressources humaines et des voyages.

68. Le Bureau, qui comptait en 2018 un effectif approuvé de 33 postes temporaires financés par la MANUI et de 39 postes temporaires financés par la MANUA, a la double fonction d'aider la MANUI et la MANUA à exécuter les tâches administratives, notamment dans le domaine des ressources humaines, des finances et des voyages. La MANUA et la MANUI financent ses postes temporaires et participent à ses frais de fonctionnement.

69. La MANUA et la MANUI financent à elles deux les postes du Bureau d'appui commun. Le tableau 18 ci-dessous contient des informations sur les postes temporaires qu'elles ont financés pour le Bureau en 2018 et ceux qu'elles financeront en 2019.

Changements à apporter à la structure du Bureau d'appui commun

70. Le Bureau d'appui commun de Koweït propose une large gamme de services d'appui transactionnel à ses principales missions clientes, dont la MANUA, la MANUI, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale. Après avoir évalué les ressources nécessaires pour le Bureau d'appui, il a été déterminé que le personnel nécessaire serait réparti parmi les principales missions desservies par le Bureau afin de veiller à ce que les coûts soient bien répartis entre elles.

71. Il est donc proposé, pour 2019, de procéder aux modifications ci-après dans les unités administratives du Bureau d'appui commun de Koweït financées par la MANUA :

a) **Section des finances (y compris le Groupe des états de paie) :** Suppression d'un poste de fonctionnaire des finances (adjoint de 1^{re} classe) (P-2) et de deux postes d'assistant (finances) (agent du Service mobile) ; et création d'un poste d'assistant (finances) (agent local) ;

b) **Section des ressources humaines :** Suppression de trois postes d'assistant chargé des ressources humaines (agent du Service mobile).

Tableau 18

Postes du Bureau d'appui commun de Koweït financés par la MANUA et la MANUI

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Total</i>	<i>Part (en pourcentage)</i>
Effectif approuvé pour 2018				
MANUA	19	20	39	54

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Total</i>	<i>Part (en pourcentage)</i>
MANUI	10	23	33	46
Total	29	43	72	100
Effectif proposé pour 2019				
MANUA	13	21	34	56
MANUI	11	16	27	44
Total	24	37	61	100
Variation	(5)	(6)	(11)	-

6. Bureaux locaux dans les régions et les provinces

72. La présence de la MANUA sur le terrain restera l'élément central de son action auprès de ses partenaires au niveau infranational. Elle lui permet de s'acquitter de son mandat et de se tenir au courant des faits nouveaux survenant dans le pays.

73. La Mission compte actuellement six bureaux régionaux, à Kaboul, Kandahar, Hérat, Balkh (Mazar-e Charif), Nangarhar (Jalalabad) et Paktiya (Gardez) ; et cinq bureaux provinciaux, à Bamiyan, Fariyab (Maïmana), Badakhchan (Faizabad), Baghlan (Pol-e Khomri) et Kondoz.

74. Les bureaux locaux rendent compte directement au Chef de cabinet.

Tableau 19

Effectifs nécessaires pour les bureaux régionaux et provinciaux

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>							<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	6	15	18	3	42	28	-	70	59	277	7	413
Effectif proposé pour 2019 ^a	-	-	-	-	6	15	19	2	42	28	-	70	58	271	10	409
Variation	-	-	-	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	(1)	(6)	3	(4)

^a Six bureaux régionaux et cinq bureaux provinciaux.

Bureaux régionaux

Tableau 20

Effectifs nécessaires par bureau régional

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>							<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			
Kaboul																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	2	2	1	6	4	-	10	7	12	-	29
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	2	2	-	5	2	-	7	6	12	1	26
Variation	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(2)	-	(3)	(1)	-	1	(3)
Kandahar																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	2	2	-	5	5	-	10	9	35	2	56
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	2	2	-	5	5	-	10	9	35	2	56
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hérat																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	2	2	-	5	5	-	10	6	25	1	42
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	2	2	-	5	5	-	10	6	25	1	42
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Balkh (Mazar-e Charif)																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	2	3	-	6	4	-	10	6	35	1	52
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	2	3	-	6	4	-	10	6	35	1	52
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nangarhar (Jalalabad)																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	2	3	1	7	3	-	10	8	35	1	54
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	2	3	1	7	4	-	11	8	35	1	55
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel inter- national)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Paktiya (Gardez)																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	1	1	2	-	4	2	-	6	7	28	1	42
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	1	1	2	-	4	2	-	6	7	28	3	44
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
Total, bureaux régionaux																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	6	11	14	2	33	23	-	56	43	170	6	275
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	6	11	14	1	32	22	-	54	42	170	9	275
Variation	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	-	(2)	(1)	-	3	-

Changements à apporter à la structure des bureaux régionaux

75. Il est proposé de modifier la dotation en effectifs des bureaux régionaux de la MANUA pour 2019 comme suit :

a) **Kaboul :**

i) Transfert de cinq postes temporaires : 1 poste de spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1^{re} classe) (P-2) au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad) à l'appui de l'intensification de l'action relative aux droits de l'homme dans la région ; 3 postes d'agent de sécurité (agent du Service mobile) à la Section de la sécurité pour appuyer les activités du Centre des opérations de sécurité, du Groupe de la protection rapprochée et du Groupe des enquêtes spéciales ; et 1 poste de spécialiste de la sécurité (adjoint de 2^e classe) (administrateur recruté sur le plan national) à la Section de la sécurité pour aider la Section à gérer la charge de travail concernant le signalement des menaces et des incidents, afin de mieux apprécier la situation et d'améliorer la répartition des postes entre l'état-major de la Mission et le bureau régional de Kaboul ;

ii) Transfert de deux postes temporaires : 1 poste de spécialiste de la sécurité incendie (agent du Service mobile) depuis la Section de la sécurité, pour appuyer les activités du bureau ; et 1 poste de spécialiste de la problématique femmes-hommes (Volontaire des Nations Unies) depuis le Service des droits de l'homme, pour appuyer l'intensification de l'action relative aux droits de l'homme dans la région, en particulier en ce qui concerne la protection des civils. Au cours des 12 derniers mois, une augmentation du nombre d'attaques très meurtrières commises par les Taliban et l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan a été observée dans la zone de responsabilité du bureau. Ces attaques, et les violations de droits fondamentaux qui en découlent, risquent de se poursuivre au cours de la période précédant les élections ;

b) **Nangarhar (Jalalabad) :**

i) Transfert d'un poste d'agent de sécurité auxiliaire (P-2) à la Section de la sécurité pour superviser et appuyer les activités du Centre des opérations de sécurité ;

ii) Transfert de deux postes temporaires : 1 poste de spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1^{re} classe) (P-2) depuis le bureau régional de Kaboul à l'appui de l'intensification de l'action relative aux droits de l'homme dans la région ; et 1 poste d'agent de sécurité (agent du Service mobile) de la Section de la sécurité pour appuyer le renforcement de la collaboration avec les parties prenantes et permettre une répartition cohérente des postes entre les bureaux locaux, notamment en veillant à ce que ces derniers disposent d'effectifs de personnel de sécurité adéquats et structurés ;

c) **Paktiya (Gardez) :**

i) Création d'un poste de spécialiste des questions politiques (Volontaire des Nations Unies) pour renforcer les efforts du bureau face à des mouvements accrus d'éléments hostiles au Gouvernement dans la région, et à la détérioration de la sécurité dans les zones contrôlées par ces éléments et dans les provinces voisines, notamment en recensant les problèmes politiques émergents dans la région et en effectuant un suivi des évolutions politiques, y compris celles liées aux élections et au processus de paix et de réconciliation ; et pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de projets durables propres à renforcer la participation des parties prenantes aux initiatives de paix locales et au processus électoral de 2019 ;

ii) Transfert d'un poste de spécialiste des droits de l'homme (Volontaire des Nations Unies) depuis le Service des droits de l'homme à l'appui de l'intensification de l'action relative aux droits de l'homme dans la région.

Bureaux provinciaux

Tableau 21
Effectifs nécessaires par bureau provincial

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel inter-national)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Bamiyan																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	3	27	-	33
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	1	2	-	3	2	-	5	3	29	-	37
Variation	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	2	-	2	-	4
Fariyab (Maïmana)																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	2	16	-	21

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel inter-national)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	2	12	-	17
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	-	(4)
Badakhchan (Faizabad)																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	16	-	18
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	12	-	14
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	-	(4)
Baghlan (Pol-e Khomri)																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	2	22	-	27
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	2	22	-	27
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Konoz																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	1	3	2	-	5	7	26	1	39
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	1	1	1	3	2	-	5	7	26	1	39
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total, bureaux provinciaux																
Effectif approuvé pour 2018	-	-	-	-	-	4	4	1	9	5	-	14	16	107	1	138
Effectif proposé pour 2019	-	-	-	-	-	4	5	1	10	6	-	16	16	101	1	134
Variation	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	2	-	(6)	-	(4)

Changements à apporter à la structure des bureaux provinciaux

76. Il est proposé de modifier la dotation en effectifs des bureaux provinciaux de la MANUA pour 2019 comme suit :

a) **Bamiyan** : Création de quatre postes temporaires pour renforcer la capacité politique du bureau de s'acquitter du mandat de la Mission, cette dernière ayant étendu sa couverture à huit districts supplémentaires, 4 dans la province de Ghor et 4 dans la province de Ghazni, longtemps hors d'atteinte des bureaux locaux de la MANUA à Hérat et Gardez en raison de la situation de sécurité ; pour renforcer

sa capacité de surveiller et d'analyser les dynamiques en matière de sécurité face aux incursions et à la présence croissante des éléments hostiles au Gouvernement dans les zones limitrophes d'au moins sept provinces ; pour mieux répondre aux demandes accrues des interlocuteurs locaux qui souhaitent que la MANUA élargisse son appui aux initiatives locales de consolidation de la paix et à une élection présidentielle crédible ; et pour renforcer la capacité de surveillance, d'analyse et d'établissement de rapports du bureau pour qu'il soit en mesure de couvrir l'ensemble de sa zone de responsabilité étendue, ce qui permettrait à la Mission de mieux apprécier la situation et de mieux définir les mesures politiques qu'elle prend au niveau central, la zone de responsabilité du bureau comprenant la région du Haut plateau du centre. La création de ces postes donnerait également au bureau les moyens d'approfondir son dialogue sur la culture de la paix, les valeurs démocratiques et la cohésion sociale avec les parties prenantes, afin d'éviter un possible affaiblissement du soutien à la paix, ainsi que des processus démocratiques comme le processus électoral. Les quatre postes qu'il est proposé de créer sont les suivants :

i) Un poste de spécialiste des questions politiques (P-3) : le titulaire s'acquitterait des fonctions de chef du groupe des affaires politiques du bureau ; il remplacerait le Chef du Bureau en son absence et piloterait les activités liées aux programmes pour faire face à l'évolution rapide des dynamiques en matière de sécurité et de politique dans la région. Il dirigerait en outre l'analyse de la dynamique des conflits, la préparation de l'action de prévention et de résolution des conflits et la mise en œuvre des initiatives de paix locales dans les zones géographiques prioritaires ; il veillerait à assurer un dialogue soutenu avec les responsables de provinces et de districts, les organisations de la société civile, les populations locales et les parties prenantes concernées ; et il dirigerait l'analyse et le suivi des évolutions, tendances et questions émergentes dans la région en matière de politique ainsi que leurs conséquences sur le mandat de la Mission, y compris dans le domaine de la gouvernance infranationale ;

ii) Un poste d'agent de sécurité (agent du Service mobile) : le titulaire fournirait un appui aux opérations du bureau, en particulier compte tenu de l'influence croissante des éléments hostiles au Gouvernement dans les zones limitrophes de la région, du sentiment grandissant de vulnérabilité parmi les habitants de la région du Haut plateau du centre face à la violence de ces éléments, de l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan et des groupes armés illégaux ; un appui au nombre croissant de convois organisés dans les huit districts supplémentaires visés ; et un appui à un nombre croissant de délégations en visite, comme les corps diplomatiques, les donateurs et d'autres partenaires ;

iii) Deux postes d'assistant aux affaires politiques (agents locaux) : les titulaires fourniraient un appui technique au Chef du Bureau et aux spécialistes des questions politiques et permettraient au bureau d'élargir ses activités de communication avec les parties prenantes, particulièrement dans les zones qu'il n'est pas en mesure d'atteindre pour le moment, en se chargeant du suivi des questions de politique, de gouvernance et de sécurité, ainsi que du suivi et de la notification des progrès des processus électoraux dans ces régions ; en maintenant le dialogue avec les parties prenantes locales ; en fournissant un appui technique pour l'analyse du conflit, l'élaboration d'initiatives de prévention et de résolution du conflit et la mise en œuvre d'initiatives de paix locales ; en apportant une contribution aux rapports périodiques, aux rapports analytiques, aux notes de synthèse, aux notes d'information et aux points de discussion ; en fournissant une analyse des informations pertinentes sur le plan politique, énoncées dans les communications et publications ; en facilitant les missions des représentants du corps diplomatique et des partenaires de

développement ; et en offrant des services de traduction et d'interprétariat en fonction des besoins ;

b) **Fariyab (Maïmana)** : suppression de quatre postes d'agent de sécurité sur le terrain (agent local) à l'issue d'un examen des fonctions du bureau ;

c) **Badakhchan (Faizabad)** : suppression de quatre postes d'agent de sécurité sur le terrain (agent local) à l'issue d'un examen des fonctions du bureau. La proposition de supprimer ces postes fait suite à la décision de la Mission d'externaliser les services de sécurité afin de réduire les coûts pour l'Organisation. Elle ne concerne que les moyens par lesquels sont fournis les services de sécurité de la Mission et ne traduit pas une réduction de ces services (compte tenu de la situation du pays en matière de sécurité). Elle n'aura donc aucune incidence sur la sûreté et la sécurité du personnel ou des installations, et n'entravera pas l'exécution du mandat de la Mission.

IV. Analyse des ressources nécessaires

Tableau 22

Prévisions de dépenses détaillées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1 ^{er} janvier-31 décembre 2018			1 ^{er} janvier - 31 décembre 2019		Variation 2018-2019	
	Crédits ouverts (1)	Montant estimatif des dépenses (2)	Écart estimatif (3) = (2) - (1)	Total (4)	Dépenses non renouvelables (5)	Augmentation/ (diminution) (6) = (4) - (1)	Total net pour 2019 ^a (7) = (4) + (3)
I. Militaires et personnel de police							
Observateurs militaires	54,4	83,1	28,7	41,5	–	(12,9)	70,2
Police des Nations Unies	39,6	20,2	(19,4)	–	–	(39,6)	(19,4)
Total, catégorie I	94,0	103,3	9,3	41,5	–	(52,5)	50,8
II. Personnel civil							
Personnel recruté sur le plan international	58 884,9	58 328,0	(556,9)	59 564,9	–	680,0	59 008,0
Personnel recruté sur le plan national	39 489,7	40 679,6	1 189,9	31 080,6	–	(8 409,1)	32 270,5
Volontaires des Nations Unies	4 204,8	3 424,8	(780,0)	3 631,0	–	(573,8)	2 851,0
Total, catégorie II	102 579,4	102 432,4	(147,0)	94 276,5	–	(8 302,9)	94 129,5
III. Dépenses opérationnelles							
Consultants et services de consultants	88,0	7,8	(80,2)	186,8	–	98,8	106,6
Voyages	1 482,5	1 448,5	(34,0)	1 480,8	–	(1,7)	1 446,8
Installations et infrastructures	26 521,5	27 226,9	705,4	27 052,0	2 050,8	530,5	27 757,4
Transports terrestres	933,4	566,6	(366,8)	730,0	–	(203,4)	363,2
Opérations aériennes	9 221,6	8 770,7	(450,9)	8 741,9	8,8	(479,7)	8 291,0
Communications et informatique	5 751,8	4 761,1	(990,7)	7 116,8	1 403,0	1 365,0	6 126,1
Santé	437,2	313,2	(124,0)	285,5	80,5	(151,7)	161,5

Catégorie de dépenses	1 ^{er} janvier-31 décembre 2018			1 ^{er} janvier - 31 décembre 2019		Variation 2018-2019	Total net pour 2019 ^a
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart estimatif	Total	Dépenses non renouvelables	Augmentation/ (diminution)	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6) = (4) - (1)	(7) = (4) + (3)
Fournitures, services et matériel divers	1 595,9	1 166,7	(429,2)	1 587,5	61,9	(8,4)	1 158,3
Total, catégorie III	46 031,9	44 261,5	(1 770,4)	47 181,3	3 605,0	1 149,4	45 410,9
Total	148 705,3	146 797,2	(1 908,1)	141 499,3	3 605,0	(7 206,0)	139 591,2

^a Montant net des crédits nécessaires, compte tenu du montant estimatif du solde inutilisé ou du dépassement de crédits de 2018.

A. Militaires et personnel de police

	Crédits ouverts 2018	Montant estimatif des dépenses 2018	Écart estimatif	Total 2019	Variation 2018-2019	Montant net 2019
Observateurs militaires	54,4	83,1	28,7	41,5	(12,9)	70,2

77. Le montant demandé (41 500 dollars) est destiné à financer le déploiement d'un conseiller militaire principal et permettra de couvrir l'indemnité de subsistance (missions) (28 800 dollars), les frais de voyage (7 500 dollars), l'indemnité d'habillement (200 dollars) et les indemnités versées en cas de décès ou d'invalidité (5 000 dollars).

78. Le dépassement anticipé en 2018 s'explique principalement par la comptabilisation dans le budget de 2018 de retenues sur paiement final au titre du budget de 2017, en raison de la suspension des droits à prestations de tous les conseillers, dont la cessation de service était initialement prévue pour le 31 décembre 2017.

79. La variation entre les montants demandés pour 2019 et le montant du budget approuvé pour 2018 s'explique principalement par le retrait de deux des trois conseillers militaires à compter du 1^{er} juillet 2018.

	Crédits ouverts 2018	Montant estimatif des dépenses 2018	Écart estimatif	Total 2019	Variation 2018-2019	Montant net 2019
Police des Nations Unies	39,6	20,2	(19,4)	–	(39,6)	(19,4)

80. Il n'est pas demandé de ressources au titre de la police des Nations Unies en raison de la cessation de service, le 1^{er} juillet 2018, des conseillers de police civile affectés à la Mission à la suite de la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen stratégique de la Mission.

81. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2018 s'explique principalement par le non-remplacement des conseillers de police à la fin de leur période de service en avril, malgré la disponibilité de crédits jusqu'au 30 juin 2018.

82. La variation entre les montants demandés pour 2019 et le montant du budget approuvé pour 2018 s'explique principalement par le retrait de tous les conseillers de police civile en 2018.

B. Personnel civil

	Crédits ouverts 2018	Montant estimatif des dépenses 2018	Écart estimatif	Total 2019	Variation 2018-2019	Montant net 2019
Personnel recruté sur le plan international	58 884,9	58 328,0	(556,9)	59 564,9	680,0	59 008,0

83. Le montant demandé (59 564 900 dollars) servira à couvrir les traitements (30 050 400 dollars), les dépenses communes de personnel (24 551 200) et la prime de danger (4 963 300 dollars) correspondant à 304 postes d'agent recruté sur le plan international. Il a été calculé sur la base d'un taux de vacance de postes estimatif de 7 % pour les membres du personnel déployés en Afghanistan, au Koweït, au Pakistan et en République islamique d'Iran et de 5 % pour le personnel basé à New York. Pour les postes qu'il est proposé de créer, un taux de vacance de 50 % est prévu.

84. Étant donné que le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) aura rang de Sous-Secrétaire général et que son poste sera financé en partie au moyen du fonds d'affectation spéciale mis sur pied par le Secrétariat de l'ONU aux fins de la redynamisation du système des coordonnateurs résidents, le montant demandé dans le présent rapport est égal à la moitié du coût total annuel.

85. Les prévisions de dépenses tiennent également compte d'une réduction nette de quatre postes soumis à un recrutement international, qui découle de la proposition de créer deux postes temporaires (1 P-3 et 1 SM) au bureau provincial de Bamiyan et de supprimer six postes temporaires (1 P-2 et 5 agents du SM) au Bureau d'appui commun de Koweït.

86. En 2018, le taux de vacance moyen effectif des postes soumis à recrutement international devrait être de 10,5 % pour les membres du personnel déployés en Afghanistan, au Koweït, au Pakistan et en République islamique d'Iran. Le taux moyen est beaucoup plus élevé pour le premier semestre de l'année, au cours duquel les postes temporaires qu'il était proposé de supprimer sont restés vacants, et le taux de vacance de postes pour le deuxième semestre devrait être de 7 %, pour atteindre 3 % au 31 décembre 2018.

87. Le montant demandé au titre des traitements est établi sur la base des traitements mensuels nets moyens du personnel recruté sur le plan international déployé dans tous les sites de la Mission. Le montant demandé au titre des dépenses communes de personnel représente 81,7 % du montant net des traitements du personnel recruté sur le plan international.

88. Le montant demandé au titre de la prime de danger permettra de couvrir les indemnités versées au personnel travaillant dans des conditions dangereuses, à savoir le personnel recruté sur le plan international qui est déployé en Afghanistan, soit 1 600 dollars par mois et par personne pendant 10 mois, la période de deux mois pour les voyages, les journées de formation et les jours de congé n'ouvrant pas droit au versement de la prime. L'indemnité de congé de détente a été calculée sur la base de 450 dollars par cycle de congé de détente pour le personnel recruté sur le plan

international en vue de couvrir les frais de voyage à la destination désignée aux fins dudit congé.

89. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2018 s'explique principalement par le fait que les dépenses couvrant la prime de danger ont été moins élevées que les prévisions, les absences du personnel ayant été plus importantes que prévu. Par ailleurs, les taux applicables aux dépenses communes de personnel ont été inférieurs aux prévisions (78,6 % en moyenne par rapport au taux approuvé de 81 %).

90. La variation entre les montants demandés pour 2019 et le budget approuvé pour 2018 tient essentiellement à l'application d'un taux de vacance de postes de 7,0 % pour les membres du personnel déployés en Afghanistan, au Koweït, au Pakistan et en République islamique d'Iran, contre des taux approuvés de 14,0 % pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2018 et de 11,1 % pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018.

	<i>Crédits ouverts 2018</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2018</i>	<i>Écart estimatif</i>	<i>Total 2019</i>	<i>Variation 2018-2019</i>	<i>Montant net 2019</i>
Personnel recruté sur le plan national	39 489,7	40 679,6	1 189,9	31 080,6		(8 409,1)

91. Le montant demandé (31 080 600 dollars) servira à couvrir les traitements (19 098 600 dollars), les dépenses communes de personnel (6 976 500 dollars), la prime de danger (4 765 500 dollars) et les heures supplémentaires (240 000 dollars) correspondant à 834 postes soumis à recrutement sur le plan national, dont 124 postes d'administrateur et 710 postes d'agent local. Il a été établi sur la base d'un taux de vacance de postes estimé à 5 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et à 3 % pour les agents locaux. Pour les postes qu'il est proposé de créer, les taux de vacance prévus pour les postes d'administrateur recruté sur le plan national et les postes d'agent local sont de 50 % et 35 %, respectivement.

92. Étant donné que les 82 postes temporaires d'agent local, dont 43 agents de sécurité et 39 opérateurs radio sur le terrain, seront financés en partie par les organismes, fonds et programmes selon un mécanisme de partage des coûts, les montants demandés dans le présent rapport représentent respectivement 30 % et 60 % du coût total annuel.

93. Les prévisions de dépenses tiennent également compte d'une réduction nette de 28 postes temporaires pourvus localement, laquelle découle de la proposition de créer trois postes temporaires au bureau provincial de Bamiyan et au Bureau d'appui commun de Koweït, et de la suppression de 31 postes temporaires à la Section de la sécurité et dans les bureaux provinciaux de Fariyab (Maïmana) et Badakhchan (Faizabad).

94. En 2018, le taux de vacance moyen effectif devrait être de 9,2 % pour les postes d'administrateur recruté sur le plan national et de 4 % pour les postes d'agent local.

95. Le montant prévu au titre des traitements du personnel recruté sur le plan national a été calculé sur la base des barèmes des traitements applicables à l'Afghanistan, qui ont pris effet le 1^{er} mars 2015. Le montant prévu au titre des traitements des agents locaux en poste au Koweït a été calculé sur la base des barèmes des traitements applicables au Koweït, qui ont pris effet en avril 2008.

96. Il est tenu compte dans les dépenses communes de personnel de l'indemnité révisée pour charges de famille : pour le personnel en poste en Afghanistan, à

Islamabad et à Téhéran le montant prévu au budget est égal à 37 % du montant net du traitement et pour le personnel en poste au Koweït il est égal à 25 %.

97. Le montant demandé au titre de la prime de danger (538 dollars par personne et par mois) est destiné à couvrir les indemnités versées aux membres du personnel déployés dans des lieux d'affectation dangereux. Le montant demandé au titre des heures supplémentaires servira à rétribuer le personnel recruté sur le plan national qui assure des services en dehors des heures de travail.

98. Le dépassement prévu en 2018 s'explique principalement par des dépenses supplémentaires engagées pour couvrir les versements à la cessation de service dus aux membres du personnel recrutés sur le plan national qui devaient quitter leurs fonctions le 31 décembre 2017 d'après les plans d'opérations figurant dans le projet de budget pour 2018, mais qui ont été retenus pour une période supplémentaire de six mois en attendant l'approbation du budget de la Mission pour 2018, ainsi que pour couvrir l'augmentation des indemnités pour charges de famille qui a pris effet à compter du 1^{er} septembre 2017.

99. La variation entre les montants demandés pour 2019 et le montant du budget approuvé pour 2018 tient principalement aux facteurs suivants :

- a) La proposition de diminution nette de 28 postes temporaires d'agent local ;
- b) Le montant prévu au titre des traitements et des dépenses communes de personnel correspondant à 82 postes d'agent local (43 agents de sécurité et 39 opérateurs radio) établi pour quatre et sept mois compte tenu d'un nouvel accord de partage des coûts entre la MANUA et les organismes, fonds et programmes ;
- c) La nécessité de maintenir l'effectif approuvé de 2017 pour les agents recrutés sur le plan national (1 112 postes temporaires) pour une période supplémentaire de six mois, du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, avant que le projet de budget révisé de la Mission ne soit approuvé pour 2018, ainsi que la diminution nette de 250 postes temporaires soumis à recrutement national (suppressions de 262 postes et création de 12 nouveaux postes), pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018.

	<i>Crédits ouverts 2018</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2018</i>	<i>Écart estimatif</i>	<i>Total 2019</i>	<i>Variation 2018-2019</i>	<i>Montant net 2019</i>
Volontaires des Nations Unies	4 204,8	3 424,8	(780,0)	3 631,0	(573,8)	2 851,0

100. Le montant demandé (3 631 000 dollars), qui doit servir à financer le déploiement de 68 Volontaires des Nations Unies, permettra de couvrir les dépenses renouvelables et non renouvelables (3 172 700 dollars) et les sommes à verser au siège du Programme des Volontaires des Nations Unies situé à Bonn au titre de l'appui au programme (458 300 dollars).

101. Il a été calculé sur la base d'un taux de vacance de postes estimatif de 7,0 % pour 2019. En 2018, le taux de vacance moyen effectif devrait être de 11,8 % pour les Volontaires des Nations Unies.

102. Il est tenu compte dans les prévisions de dépenses de la proposition de créer un poste de Volontaire des Nations Unies au bureau régional de Paktiya (Gardez).

103. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2018 s'explique principalement par le fait que le taux de vacance moyen a été plus élevé (11,8 %) que le taux de 5 % qui avait été approuvé pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018.

104. La variation entre les montants demandés pour 2019 et le montant du budget approuvé pour 2018 s'explique principalement par le calcul de la prime de danger pour l'ensemble de l'année, au lieu d'une période de six mois, et par un nouvel accord de partage des coûts conclu avec le PNUD pour couvrir le financement des postes d'administrateur du Programme des Volontaires des Nations Unies, en vertu duquel il revient à la MANUA de financer 75 % du montant total des dépenses et au PNUD de verser le reliquat.

C. Dépenses opérationnelles

	<i>Crédits ouverts 2018</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2018</i>	<i>Écart estimatif</i>	<i>Total 2019</i>	<i>Variation 2018-2019</i>	<i>Montant net 2019</i>
Consultants et services de consultants	88,0	7,8	(80,2)	186,8	98,8	106,6

105. Le montant de 186 800 dollars couvrira les dépenses liées aux services techniques et spécialisés de consultants chargés de former les membres du personnel de la Mission dans des domaines tels que les élections, les affaires politiques, la sécurité, la gestion des risques, le perfectionnement des compétences en matière d'encadrement et le Programme de renforcement des capacités de gestion.

106. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2018 s'explique principalement par la reprogrammation des activités de formation pour lesquelles il faut recourir à des services de consultants.

107. La variation entre les montants demandés pour 2019 et le budget approuvé pour 2018 tient essentiellement à des dépenses plus élevées que prévu au titre des services de consultants afin de mener à bien la formation sur le Programme de renforcement des capacités de gestion à l'intention des fonctionnaires de la classe P-4 et de rang supérieur.

	<i>Crédits ouverts 2018</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2018</i>	<i>Écart estimatif</i>	<i>Total 2019</i>	<i>Variation 2018-2019</i>	<i>Montant net 2019</i>
Voyages	1 482,5	1 448,5	(34,0)	1 480,8	(1,7)	1 446,8

108. Le montant demandé (1 480 800 dollars) servira à couvrir les voyages effectués au titre de la formation (316 400 dollars) et d'autres activités (1 103 500 dollars) et d'autres frais connexes (60 900 dollars).

109. Le montant des ressources demandées au titre des voyages effectués dans le cadre d'activités autres que la formation comprend les frais de déplacement à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la Mission, sachant que :

a) Les déplacements dans la zone de la Mission comprennent ceux qui sont effectués par les fonctionnaires chargés de fournir l'appui technique indispensable aux bureaux locaux et d'assurer la tenue de consultations régulières sur les programmes entre les diverses composantes de la Mission en vue de la bonne exécution de son mandat ;

b) Les voyages en dehors de la zone de la Mission comprennent ceux qui sont effectués par le Représentant spécial du Secrétaire général et ses proches collaborateurs aux fins de l'exécution du mandat de la Mission, notamment pour

participer à diverses conférences de haut niveau sur l'Afghanistan et tenir des réunions de travail dans les capitales des pays donateurs, et les voyages entrepris pour mener des consultations avec des responsables politiques ou pour présenter des exposés au Conseil de sécurité à New York.

110. Le montant estimatif du solde inutilisé en 2018 s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu au titre des voyages du personnel à des fins de formation en raison d'un recours accru à la formation interne.

	<i>Crédits ouverts 2018</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2018</i>	<i>Écart estimatif</i>	<i>Total 2019</i>	<i>Variation 2018-2019</i>	<i>Montant net 2019</i>
Installations et infrastructures	26 521,5	27 226,9	705,4	27 052,0	530,5	27 757,4

111. Le montant demandé (27 052 000 dollars) permettra de couvrir les dépenses prévues au titre des installations et infrastructures, à savoir :

a) Des achats d'un montant estimé à 2 050 800 dollars, dont : du matériel de génie (285 600 dollars), des locaux préfabriqués, des logements et du matériel de réfrigération (217 400 dollars), des groupes électrogènes et du matériel électrique (170 000 dollars), du mobilier (130 900 dollars), du matériel de bureau et matériel divers (190 000 dollars), ainsi que des équipements de sûreté et de sécurité (1 056 900 dollars) ;

b) La location de locaux à Kaboul et dans les régions et provinces d'Afghanistan, ainsi qu'à Téhéran (3 742 100 dollars) ;

c) Les services publics de distribution et les services d'élimination des déchets (151 700 dollars) ;

d) Les services de maintenance, d'un montant estimatif de 3 775 000 dollars, comprenant : les services de nettoyage utilisés à Kaboul et dans les bureaux locaux (1 095 200 dollars), la part revenant à la Mission dans les dépenses afférentes aux services communs du Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan, dont les frais de location (856 000 dollars) ; les renforts et la désinfection (102 000 dollars) ; la part des services communs revenant à la Mission, à l'exclusion de la sécurité et de la location du bureau régional de Hérat (649 800 dollars) ; les autres services d'entretien courant et équipements de traitement des eaux usées à Kaboul et sur le terrain, ainsi que pour les bureaux d'Islamabad et de Koweït (228 200 dollars) ; le coût de l'externalisation de la maintenance en général et de celle des groupes électrogènes (758 400 dollars) ; et le coût de l'entretien courant à Téhéran et Faizabad d'après un mémorandum d'accord (85 400 dollars) ;

e) Le coût estimé des services de sécurité (11 750 500 dollars) présenté à l'annexe IV ;

f) Les carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes dont le coût, évalué à 4 130 200 dollars, est calculé sur la base d'une consommation estimée à 4,830 millions de litres de carburant au prix moyen pondéré estimatif de 0,818 dollar le litre (3 950 940 dollars) pour les six derniers mois, les autres carburants et lubrifiants (123 200 dollars) et les dépenses d'exploitation et d'entretien (56 060 dollars) ;

g) D'autres dépenses estimées à 1 451 700 dollars comprenant : les articles de papeterie et les fournitures de bureau (97 400 dollars), les pièces de rechange et fournitures (505 100 dollars), les matériaux de construction et fournitures pour la défense des périmètres (115 400 dollars), les fournitures sanitaires et articles de

nettoyage (25 200 dollars), et les travaux de construction, d'aménagement, de rénovation et les gros travaux d'entretien (708 600 dollars).

112. Le dépassement de crédits prévu en 2018 s'explique principalement par le fait que les dépenses engagées au titre du matériel de génie, des pièces de rechange des groupes électrogènes, ainsi que de l'achat des équipements de sûreté et de sécurité ont été plus élevées que prévu.

113. La variation entre les montants demandés pour 2019 et le montant du budget approuvé pour 2018 s'explique principalement par les dépenses supplémentaires encourues par rapport aux prévisions afin de couvrir : a) l'augmentation du coût des services de sécurité qui résultent de l'externalisation des fonctions rattachées à 31 postes temporaires d'agent de sécurité de la MANUA ; b) le remplacement des machines de sécurité à rayons X sur de nombreux sites de la Mission ; c) l'augmentation du coût des services d'entretien (qui comprennent les traitements des travailleurs), qui s'explique par l'établissement de barèmes de salaire minimum pour les employés recrutés sur le plan national, qui doivent être respectés par les prestataires de services de la Mission.

	<i>Crédits ouverts 2018</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2018</i>	<i>Écart estimatif</i>	<i>Total 2019</i>	<i>Variation 2018-2019</i>	<i>Montant net 2019</i>
Transports terrestres	933,4	566,6	(366,8)	730,0	(203,4)	363,2

114. Le montant demandé (730 000 dollars) servira à couvrir les dépenses prévues pour le parc automobile de la Mission, qui comprend 239 véhicules, dont 6 véhicules légers de transport de passagers, 13 véhicules à usage spécial, 210 véhicules blindés (dont 10 ambulances), 9 engins de manutention et 1 tracteur de piste. Les prévisions de dépenses pour 2019 comprennent :

- a) La location de véhicules spécialisés et d'engins de chantier (25 500 dollars) ;
- b) La réparation et l'entretien des véhicules (25 900 dollars) ;
- c) L'assurance responsabilité civile couvrant les véhicules et les engins de manutention (8 300 dollars) ;
- d) Les pièces de rechange (287 200 dollars) ;
- e) Les carburants et lubrifiants, sur la base d'une consommation mensuelle moyenne réelle de 28 833 litres. Le prix moyen pondéré par unité sur le dernier semestre en date est de 0,84 dollar par litre (383 100 dollars).

115. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2018 s'explique principalement par le fait qu'il a fallu acquérir moins de pièces de rechange que prévu en raison de l'excédent disponible dans les stocks et par le fait que la consommation de carburant a été inférieure aux prévisions.

116. La variation entre les montants demandés pour 2019 et le budget approuvé pour 2018 découle principalement de la diminution des dépenses prévues au titre des pièces de rechange et de l'arrêt du remplacement des vitres balistiques délaminiées et fissurées en 2019.

	<i>Crédits ouverts 2018</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2018</i>	<i>Écart estimatif</i>	<i>Total 2019</i>	<i>Variation 2018-2019</i>	<i>Montant net 2019</i>
Opérations aériennes	9 221,6	8 770,7	(450,9)	8 741,9	(479,7)	8 291,0

117. Le montant demandé (8 741 900 dollars) servira à couvrir les dépenses liées à la flotte aérienne de la Mission, qui, en 2019, sera composée de quatre appareils (deux avions et deux hélicoptères) devant effectuer au total 1 300 heures de vol, notamment :

- a) L'affrètement et l'exploitation des avions (3 632 520 dollars) ;
- b) L'affrètement et l'exploitation des hélicoptères (3 653 880 dollars) ;
- c) Les carburants et lubrifiants, sur la base d'une consommation estimée à environ 1,259 million de litres de carburant aviation à raison de 0,962 dollar le litre (1 272 800 dollars) ;
- d) L'assurance responsabilité (33 800 dollars) ;
- e) Les redevances d'atterrissage et les frais de manutention au sol (62 500 dollars) ;
- f) L'équipement de sécurité des transports aériens et les fournitures connexes (8 800 dollars) ;
- g) L'indemnité de subsistance des membres d'équipage (19 100 dollars) ;
- h) Les services de transport aérien, notamment les redevances de navigation aérienne à acquitter pour les vols de la MANUA, les frais afférents aux services de suivi du déroulement des vols, les licences des logiciels de planification de vols et les systèmes électroniques de visualisation des cartes permettant de bien planifier les vols internes et les vols internationaux, et les services de dégivrage des appareils (58 500 dollars).

118. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2018 s'explique principalement par le fait que la consommation de carburant aviation a été moins élevée que prévu.

119. La variation entre les montants demandés pour 2019 et le montant du budget approuvé pour 2018 s'explique principalement par la réduction du nombre d'heures de vol (400 heures en moins pour les avions et 200 heures en moins pour les hélicoptères) par rapport au nombre total de 1 900 heures qui avait été approuvé pour 2018, réduction rendue possible grâce au fait que la Mission optimise le recours à sa flotte aérienne.

	<i>Crédits ouverts 2018</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2018</i>	<i>Écart estimatif</i>	<i>Total 2019</i>	<i>Variation 2018-2019</i>	<i>Montant net 2019</i>
Communications et informatique	5 751,8	4 761,1	(990,7)	7 116,8	1 365,0	6 126,1

120. Le montant demandé au titre des communications et de l'informatique (7 116 800 dollars) permettra de financer :

- a) Le remplacement du matériel de transmissions ayant dépassé sa durée de vie prévue (1 403 000 dollars) ;
- b) Les services de télécommunication et de réseau, y compris les frais de transpondeur, la part revenant à la Mission des frais afférents à différentes liaisons louées établies par le Centre de services mondial de l'ONU, les services Internet, les

frais de téléphone et les lignes louées localement, les permis d'utilisation des fréquences radio et une boîte postale à New York (3 723 900 dollars) ;

c) L'entretien du matériel de communications et d'informatique et les services d'appui, notamment un service centralisé d'appui aux communications sur réseau longue distance, un service d'appui à la radiocommunication numérique, et un contrat de service mondial avec le Centre de services mondial pour la fourniture de services de visioconférence et de maintenance du système d'alimentation sans interruption, les services informatiques centralisés et l'appui au contrôle annuel (469 300 dollars) ;

d) Les pièces de rechange et les fournitures (516 900 dollars) ;

e) Les logiciels, les licences et redevances et les licences d'entreprise (547 300 dollars) ;

f) L'achat de matériel et de services de radiodiffusion, de fournitures et de services d'entretien pour le matériel d'impression et de reproduction, ainsi que de divers abonnements destinés à l'information du public (456 400 dollars).

121. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2018 s'explique principalement par le fait que les frais de transpondeur ont été moins élevés que prévu, ainsi que par le report de l'acquisition de matériel informatique.

122. La variation entre les montants demandés pour 2019 et le montant du budget approuvé pour 2018 s'explique principalement par le remplacement prévu du matériel vétuste, y compris des routeurs de bordure et des commutateurs centraux utilisés dans les bureaux locaux.

	<i>Crédits ouverts 2018</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2018</i>	<i>Écart estimatif</i>	<i>Total 2019</i>	<i>Variation 2018-2019</i>	<i>Montant net 2019</i>
Santé	437,2	313,2	(124,0)	285,5	(151,7)	161,5

123. Le montant demandé (285 500 dollars) servira à couvrir l'achat de matériel médical et de produits pour centres médicaux (80 500 dollars), la fourniture de services médicaux au personnel déployé dans tous les sites d'Afghanistan (97 200 dollars), ainsi que les fournitures médicales, notamment les médicaments, les vaccins et les fournitures de laboratoire (107 800 dollars).

124. Le montant estimatif du solde inutilisé en 2018 s'explique principalement par des dépenses moins importantes que prévu au titre de l'achat de fournitures médicales et par l'absence de dépenses correspondant à l'entretien et à la réparation du matériel médical.

125. La variation entre les ressources demandées pour 2019 et le montant du budget approuvé pour 2018 s'explique essentiellement par le fait que les dépenses prévues au titre de cette catégorie seront moins importantes en raison de la conclusion d'un nouvel accord de partage des coûts pour les services médicaux communs. Le montant prévu couvrirait uniquement la part qui revient à la MANUA.

	<i>Crédits ouverts 2018</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2018</i>	<i>Écart estimatif</i>	<i>Total 2019</i>	<i>Variation 2018-2019</i>	<i>Montant net 2019</i>
Fournitures, services et matériel divers	1 595,9	1 166,7	(429,2)	1 587,5	(8,4)	1 158,3

126. Le montant demandé au titre des fournitures, des services et du matériel divers (1 587 500 dollars) permettra de couvrir :

a) Les équipements, le matériel, les fournitures et les autres articles de détente et de loisirs destinés aux complexes de la Mission situés à Kaboul et dans les bureaux locaux, y compris le remplacement et l'entretien des installations (61 900 dollars) ;

b) Les honoraires des formateurs, les fournitures pédagogiques et les services de formation (119 500 dollars) ;

c) Les réceptions officielles dans les bureaux locaux (23 000 dollars) ;

d) Les dépenses de représentation du Représentant spécial et du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, destinées à faciliter les relations officielles, ainsi que celles de leurs collaborateurs de haut niveau, avec les autres acteurs internationaux (19 000 dollars) ;

e) Le coût de l'assurance générale couvrant les transports de fonds et l'envoi de matériel et de fournitures dans la zone de la Mission (49 600 dollars) ;

f) Les frais à payer aux institutions financières des différentes localités où la Mission détient des comptes bancaires (200 000 dollars) ;

g) Les diverses indemnités et réparations demandées par des tiers pour des dommages causés par des fonctionnaires de la Mission dans l'exercice de leurs fonctions et l'indemnisation des pertes d'effets personnels (31 500 dollars) ;

h) Le fret, y compris les services postaux et la valise diplomatique, les opérations de transit et l'expédition de fournitures, d'accessoires et de matériel, les surestaries et l'entreposage (1 024 500 dollars) ;

i) Les rations, notamment le maintien d'un stock d'urgence, et l'approvisionnement des locaux de la Mission en eau filtrée à l'usage du personnel (58 500 dollars).

127. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2018 s'explique principalement par le fait que les frais bancaires ont été moins importants que prévu en raison de l'entrée en vigueur d'un nouveau contrat bancaire depuis mars 2017.

V. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne ou externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/72/7/Add.10)

Les observations et recommandations formulées par le Comité consultatif au sujet des taux de vacance de postes et des postes vacants des différentes missions sont consignées dans les rapports correspondants. **Le Comité consultatif rappelle qu'il estime que (voir A/71/595, par. 22 ; A/70/742, par. 45 ; et A/70/7, par. 57) :**

La Mission a appliqué la recommandation.

- a) **Les postes vacants devraient être pourvus rapidement, comme l'a demandé l'Assemblée générale ;**
- b) **Dans la mesure du possible, les taux de vacance de postes budgétisés devraient être calculés sur la base des taux effectifs. Lorsque les taux retenus pour établir les projets de budget sont différents des taux effectifs au moment de l'établissement du budget, il faut apporter, dans les projets de budget, des éléments qui justifient clairement le choix des taux utilisés ;**
- c) **De façon générale, il convient d'examiner en quoi les postes restés vacants depuis au moins deux ans demeurent nécessaires et de justifier leur maintien dans les projets de budget. Faute de quoi, il convient d'en proposer la suppression ;**
- d) **Pour les nouveaux postes et emplois, des taux de vacance de 50 % et 35 % doivent être appliqués respectivement pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et les agents des services généraux. (par. 26)**

Le Comité consultatif note dans son examen du projet de budget des missions politiques spéciales pour 2018 qu'il est proposé de créer trois postes qui sont actuellement financés au titre des ressources extrabudgétaires, à savoir un poste d'administrateur général chargé de la réforme du secteur de la sécurité (D-1) au Bureau de l'Envoyé spécial pour le Yémen, un poste de conseiller principal pour la protection des femmes (P-5) à la MANUI et un poste de spécialiste hors classe des questions politiques (P-5) à la MANUL. Les observations et recommandations du Comité concernant ces trois postes figurent dans les rapports correspondants (voir [A/72/7/Add.11](#), par. 11, [A/72/7/Add.15](#), par. 13 ; et [A/72/7/Add.18](#), par. 14). Le Comité constate que certaines des demandes n'étaient pas assorties des renseignements et justificatifs suffisants. **Il estime que toutes les demandes de création de postes devraient être pleinement justifiées dans les projets de budget. (par. 29)**

Tout en étant conscient qu'il peut être nécessaire de recourir aux consultants externes pour bénéficier d'un savoir-faire spécialisé non disponible en interne, le Comité consultatif rappelle qu'un tel recours doit être limité au strict minimum et que l'Organisation doit mobiliser ses propres compétences internes pour les activités de fond ou les fonctions récurrentes à long terme, comme indiqué par l'Assemblée générale ([A/72/7](#), par. 113). (par. 32)

La Mission a appliqué la recommandation.

La Mission continue de tout mettre en œuvre afin d'utiliser les ressources internes pour exécuter les activités de fond ou les fonctions récurrentes. C'est seulement dans les cas où il est avéré que les qualifications et compétences voulues ne sont pas disponibles dans la zone de la Mission qu'elle engage des consultants pour de courtes périodes. La Mission veille également à ce que les consultants contribuent au renforcement des capacités internes avant la fin de leur contrat.

Les coûts des billets d'avions ayant été bien moins élevés que prévu pour certaines destinations en 2016-2017, le Comité consultatif estime que les ressources demandées au titre des voyages pour les missions politiques spéciales en 2018 ont été légèrement surestimées et doivent donc être revues à la baisse. Le Comité recommande par ailleurs que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général d'améliorer la méthode d'estimation des coûts des billets d'avion dans tous les projets de budget en élargissant les paramètres actuels à plusieurs prestataires de services et en s'inspirant des meilleures pratiques observées dans d'autres organisations internationales ou services publics et dans son prochain rapport sur les conditions de voyage en avion. (par. 35)

Bien que cette situation tienne dans certains cas à la nature des activités confiées aux missions et aux voyages à entreprendre pour les mener à bien ainsi qu'au caractère imprévisible de certains voyages, le Comité déplore de nouveau que l'obligation de réserver les billets 16 jours à l'avance n'ait pas été mieux respectée globalement. Il réaffirme qu'il compte que les raisons expliquant la faiblesse des taux seront étudiées et que le nécessaire sera fait pour que les règles relatives à l'achat anticipé soient mieux respectées, des économies pouvant être faites en réservant à l'avance les billets pour les déplacements prévisibles, en particulier ceux liés aux formations. Il compte également que le Secrétaire général expliquera dans son prochain projet de budget pourquoi les taux annuels de conformité sont si faibles dans les missions politiques spéciales (voir A/71/595, par. 32, et A/70/7/Add.10, par. 37). (par. 37)

Le Comité consultatif reste d'avis que, compte tenu des moyens de communication toujours plus nombreux et perfectionnés qu'offrent les nouvelles technologies, les prévisions de dépenses au titre des

Le Bureau d'appui commun de Koweït recourt à cinq prestataires de services, conformément à la recommandation du Comité consultatif, et ce, depuis cinq ans. Cela favorise une saine concurrence entre les prestataires et permet à l'Organisation d'obtenir des billets d'avion à un tarif avantageux.

Le fonctionnaire du Bureau d'appui commun de Koweït chargé du traitement des dossiers de voyage intervient à la fin de la procédure de demande de voyage. Son rôle est de traiter les demandes de voyage (y compris la délivrance des billets), qui ont été certifiées par l'agent certificateur de la Mission. Il est tenu de traiter les demandes de voyage, qu'elles soient présentées à l'avance ou en retard. C'est à l'agent certificateur de la Mission qu'il revient de poser des questions à la personne souhaitant voyager, y compris la raison du dépôt tardif de sa demande. Le rôle du fonctionnaire chargé du traitement des dossiers de voyage au Bureau d'appui commun de Koweït se borne à délivrer les billets, dans un délai maximum de 72 heures, une fois la demande d'autorisation de voyage certifiée. Afin d'aider la Mission à réduire le nombre de réservations hors délai, le Bureau d'appui commun de Koweït lui communique tous les mois à titre indicatif des informations à cet égard. La Mission continuera d'assurer le suivi du respect du délai de réservation. Depuis la mise en service d'Umoja, le respect du délai s'est amélioré, puisqu'il oscille désormais entre 21 et 16 jours. La Mission a rappelé aux membres du personnel qu'ils devaient présenter toutes les demandes d'autorisation de voyage 16 jours avant le départ ou faire état de raisons impérieuses pour justifier les demandes présentées moins de 16 jours avant le départ. Il a été demandé aux agents certificateurs de la Mission de ne pas approuver les demandes présentées tardivement et sans justification suffisante.

La Mission prend note de la recommandation du Comité consultatif. La MANUA a mis au point un formulaire de demande d'autorisation de voyage officiel, assorti d'une procédure qui prévoit que le

voyages auraient pu être davantage revues à la baisse (voir A/71/595, par. 30). Il rappelle les observations qu'il a déjà formulées sur la bonne utilisation des ressources destinées aux voyages et souligne en particulier qu'avant d'autoriser un voyage, il importe avant tout de déterminer si des contacts directs sur place sont nécessaires à l'exécution d'un mandat (A/72/7, par. 107). Il réaffirme en outre que les missions doivent, dans la mesure du possible, compenser l'augmentation des crédits demandés au titre des voyages dans certains domaines en recourant ailleurs à d'autres moyens de communication (A/70/7/Add.10, par. 36). (par. 39)

On trouve dans les tableaux 1 et 2 du rapport du Secrétaire général des renseignements sur les dotations en véhicules et en matériel informatique pour le personnel de l'ensemble des missions politiques spéciales auxquelles le Département de l'appui aux missions apporte son soutien. Le Comité consultatif note que les ratios de dotation tendent à dépasser de plus en plus les ratios fixés dans le Manuel des coûts et coefficients standard depuis quelques années, l'écart entre la dotation en véhicules proposée et le ratio fixé étant passé de 8,2 % pour 2016 à 16 % pour 2017 et devant s'établir à plus de 20 % pour 2018. On observe la même tendance pour les dotations en ordinateurs, y compris le matériel de rechange, le dépassement étant passé de 1 % pour 2016 à 5 % pour 2017, et à plus de 8,6 % pour 2018 (voir A/70/7/Add.10, par. 22 ; A/71/365, tableaux 1 et 2 ; A/72/371, tableaux 1 et 2). **Le Comité est d'avis qu'il faut examiner et inverser la tendance consistant à dépasser de plus en plus les ratios fixés pour la dotation en véhicules, en ordinateurs et en matériel informatique de rechange.** (par. 42)

Dans son rapport, le Secrétaire général indique que le Département de l'appui aux missions va revoir plus avant ses directives en vue de réduire sensiblement le coefficient standard servant à fixer le nombre maximum de véhicules dont peut disposer chaque mission, de sorte à rationaliser encore le parc automobile (A/72/371, par. 85). Ayant demandé pourquoi les ratios révisés de dotation en véhicules ne correspondaient pas aux crédits demandés pour 2018 pour les missions politiques spéciales, le Comité consultatif a été informé que le Département de l'appui aux missions avait introduit les nouveaux coefficients dans le cadre de l'établissement des budgets des opérations de maintien de la paix pour 2018/19 et qu'ils seraient appliqués aux missions politiques spéciales dans les budgets pour 2019. Le Comité a également été informé que la décision d'introduire ces nouveaux coefficients avait été prise après que plusieurs études ont été menées sur les

fonctionnaire, avant de recevoir l'autorisation du Chef de l'appui à la mission, doit s'entretenir avec son responsable hiérarchique et recevoir de lui confirmation qu'il n'est pas possible de suivre la réunion, la formation ou l'atelier visé par des moyens électroniques (visioconférence, WebEx, courrier électronique ou téléconférence). La Mission continuera d'examiner les possibilités de participation virtuelle pour toute demande de voyage officiel.

Pour les véhicules : la dotation en véhicules de la MANUA est conforme aux directives du Manuel des coûts et coefficients standard. Pour le matériel informatique : la Mission examine actuellement les ratios fixés pour les ordinateurs et le matériel informatique. Elle souhaite préciser que la hausse des ratios tient en partie au fait que, dans le cadre d'un mémorandum d'accord, elle fournit des ordinateurs au personnel et aux prestataires du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies.

La MANUA a récemment procédé à un examen duquel il est ressorti que son quota de véhicules était désormais conforme aux directives du Manuel des coûts et coefficients standard.

conséquences à long terme que leur application pourrait avoir sur les missions, conformément au projet de transformation du parc automobile du Département. Le projet consiste principalement à introduire un nouveau système de gestion du parc et de localisation de véhicules et la procédure d'acquisition du système touche maintenant à sa fin. La mise en service du nouveau système devrait faciliter davantage la gestion du parc et le suivi des dotations en véhicules des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales.

Le Comité estime que les dotations en véhicules des missions politiques spéciales devraient tenir compte des ratios de dotation révisés pour 2018 et devraient être ajustées en conséquence sans délai. Il compte que des informations seront communiquées à ce sujet dans les projets de budget des missions pour 2019. (par. 44)

Concernant l'acquisition des véhicules, le Secrétaire général indique dans son rapport qu'afin d'appuyer la mise en œuvre de l'initiative du Département de l'appui aux missions, les achats de nouveaux véhicules légers feront l'objet d'un examen et d'un contrôle plus stricts. Il sera toujours possible d'acheter un petit nombre de ces véhicules pour renouveler le parc en fonction des besoins opérationnels, mais le contrôle de la comptabilisation en perte de véhicules (sur des critères d'ancienneté, de kilométrage ou d'état), lorsqu'elle est plus importante que prévu, devrait permettre d'en limiter le nombre une fois les examens réalisés et les plans de transition appliqués. Cela étant, sauf exceptions, les achats automobiles devraient être suspendus en 2018, priorité étant donnée à la redistribution des véhicules disponibles entre les différentes missions (A/72/371, par. 86). Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que des crédits ont été demandés pour l'acquisition en 2018 de véhicules à l'intention de quatre missions (la MANUSOM, le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, le BRENUAC et la MANUI) (voir le tableau 4 ci-dessous). **Le Comité accueille avec satisfaction l'examen et le contrôle plus stricts dont fera l'objet l'achat de véhicules ainsi que la redistribution des véhicules disponibles entre les différentes missions. Cela étant, il estime que, dans les cas où la redistribution est trop onéreuse, leur cession sur place devrait être envisagée.** (par. 45)

Le Comité consultatif a été informé que l'augmentation proposée pour 2018 au titre de l'informatique résultait notamment de l'augmentation du taux standard unique fixé à 1 624 dollars dans l'accord de prestation de services conclu avec le Bureau de l'informatique et des communications, alors qu'un taux de 1 135 dollars avait été appliqué en 2016-2017 pour le niveau de service C (A/72/7/Add.12, par. 33). En outre, le taux fixé par le

La MANUA n'a pas demandé de ressources pour l'acquisition de véhicules en 2018 et 2019. Elle a contribué à la « redistribution des véhicules disponibles » en cédant deux véhicules blindés qu'elle utilisait peu au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs.

La Mission applique des taux standard pour l'exercice biennal 2018-2019.

Département de l'appui aux missions (1 333 dollars par personne) est appliqué aux prévisions de dépenses d'une mission établie à Nairobi relevant du groupe thématique II. Le Comité note toutefois qu'en plus des deux taux fixés par le Bureau de l'informatique et des communications et le Département de l'appui aux missions, des montants incohérents ont été appliqués aux prévisions de dépenses des services centralisés de quelques missions relevant des groupes thématiques I et II. Ces montants correspondent soit à un taux de vacance appliqué pour 2018 (voir [A/72/7/Add.11](#), par. 32 et 33), soit aux prévisions de dépenses pour 2016-2017 dans le cas de trois missions (voir [A/72/7/Add.12](#), par. 33), mais aucune de ces méthodes de calcul n'est conforme à la méthode standard. **Le Comité est d'avis que des taux standard devraient être appliqués pour les services informatiques centralisés et compte que cela sera fait dans les prochains budgets de toutes les missions politiques spéciales.** (par. 47)

En ce qui concerne le nombre de postes soumis à recrutement international transformés en postes soumis à recrutement national pendant les quatre derniers cycles budgétaires ou dont il est proposé qu'ils le soient pour 2018 par les missions politiques spéciales, le Comité consultatif a été informé, comme suite aux précisions qu'il avait demandées, que 3 postes soumis à recrutement international avaient été transformés en postes soumis à recrutement national en 2014, 4 en 2015, 12 en 2016 et 1 en 2017, et qu'il était proposé que 2 le soient pour 2018 (à l'exclusion de 1 nouveau poste). **Le Comité note que le nombre de postes soumis à recrutement international transformés en postes soumis à recrutement national ces dernières années par les missions politiques spéciales a tendance à baisser. Il regrette que l'application des résolutions [61/276](#) et [66/264](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci demandait qu'il soit recouru plus largement à du personnel recruté sur le plan national, n'ait pas avancé. Tout en reconnaissant que les conditions de sécurité et d'autres facteurs peuvent limiter les possibilités de transformer certains postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national, il demande à nouveau au Secrétaire général de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les résolutions soient bien appliquées (voir [A/71/595](#), par. 43).** (par. 59)

Le Comité consultatif note que, dans ses rapports, le Secrétaire général continue de donner des informations sur les services liés à la sécurité, notamment à l'annexe V de son rapport principal ([A/72/371](#)), qui comprend des renseignements sur les ressources liées à la sécurité, dont celles pour la protection rapprochée, les groupes de

La MANUA évolue dans un environnement très instable, où bien souvent le personnel national ne peut se déplacer librement. Par conséquent, seuls les fonctionnaires recrutés sur le plan international peuvent, dans bien des cas, remplir le mandat de la Mission. L'effectif proposé de la Mission pour 2018 est composé à 24,0 % de personnel recruté sur le plan international et à 76,0 % de personnel recruté sur le plan national.

On trouvera dans l'annexe IV du présent rapport des informations détaillées relatives à cette recommandation.

gardes des Nations Unies et les services contractuels pour la sécurité, comme l'en a prié l'Assemblée générale dans sa résolution 69/274 B. Ayant demandé des éclaircissements, le Comité a reçu des informations détaillées sur le recours à des sociétés de sécurité privées, par mission et par site. **Le Comité compte que le Secrétaire général continuera de donner des informations sur les ressources liées à la sécurité dans ses rapports budgétaires.** (par. 60)

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels, conseillers spéciaux et représentants du Secrétaire général

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/72/7/Add.11)

Le Comité consultatif a constaté que, pour certaines missions, la prévisibilité de certains types de voyages peut varier en fonction de la nature du travail, mais il n'est toujours pas satisfait du taux de conformité au principe d'achat anticipé, qui reste extrêmement bas. Il réaffirme qu'il compte que les raisons pour lesquelles ce taux est faible seront analysées et que les mesures nécessaires seront prises pour l'améliorer (voir A/71/595, par. 32). (par. 38)

Le fonctionnaire du Bureau d'appui commun de Koweït chargé du traitement des dossiers de voyage intervient à la fin de la procédure de demande de voyage. Son rôle est de traiter les demandes de voyage (y compris la délivrance des billets) qui ont été certifiées par l'agent certificateur de la Mission. Il est tenu de traiter les demandes de voyage, qu'elles soient présentées à l'avance ou en retard. C'est à l'agent certificateur de la Mission qu'il revient de poser des questions à la personne souhaitant voyager, y compris la raison du dépôt tardif de sa demande. Le rôle du fonctionnaire chargé du traitement des dossiers de voyage au Bureau d'appui commun de Koweït se borne à délivrer les billets, dans un délai maximum de 72 heures, une fois la demande d'autorisation de voyage certifiée. Afin d'aider la Mission à réduire le nombre de réservations hors délai, le Bureau d'appui commun de Koweït lui communique tous les mois à titre indicatif des informations à cet égard. La Mission continuera d'assurer le suivi du respect du délai de réservation. Depuis la mise en service d'Umoja, le respect du délai s'est amélioré, puisqu'il oscille désormais entre 21 et 16 jours. La Mission a rappelé aux membres du personnel qu'ils devaient présenter toutes les demandes d'autorisation de voyage 16 jours avant le départ ou faire état de raisons impérieuses pour justifier les demandes présentées moins de 16 jours avant le départ. Il a été demandé aux agents certificateurs de la Mission de ne pas approuver les demandes présentées tardivement et sans justification suffisante.

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/72/7/Add.14](#))

Des renseignements détaillés sur les services de sécurité, notamment sur le nombre de gardes, les lieux où ils sont postés et le montant total des dépenses par type de services, figurent à l'annexe IV du rapport du Secrétaire général faisant suite aux recommandations du Comité consultatif (voir [A/70/7/Add.14](#), par. 33). Le montant estimatif des dépenses de sécurité prévues pour 2018 s'élève à 11 069 700 dollars. Le Comité note que, comme il est indiqué au paragraphe 10 ci-dessus, la vulnérabilité croissante des complexes situés en dehors de la Zone verte peut entraîner à l'avenir des dépenses de sécurité supplémentaires. **Le Comité prend note des efforts que fait la Mission pour fournir ces renseignements, compte tenu de la nécessité d'une transparence accrue, et espère qu'au vu de l'importance des ressources octroyées aux services de sécurité, les renseignements détaillés concernant ces ressources seront inclus dans les futurs projets de budget de la MANUA.** (par. 27)

La Mission se félicite des observations du Comité consultatif. On trouvera dans l'annexe IV du présent rapport des informations détaillées relatives à cette recommandation.

Le Comité consultatif continue de déplorer le manque de clarté concernant la structure, les fonctions et les capacités du Bureau d'appui de la MANUA au Koweït et du Bureau d'appui commun de Koweït et les raisons de maintenir un bureau d'appui avec un seul poste. À cet égard, il continue de se demander s'il vaut la peine de conserver au Koweït deux entités séparées ayant des structures hiérarchiques et des responsabilités distinctes à l'égard de la MANUA (voir [A/69/628/Add.2](#), par. 25, [A/70/7/Add.14](#), par. 24 à 26 et [A/71/595/Add.4](#), par. 25). Il formule des observations et recommandations sur le Bureau d'appui commun de Koweït dans son rapport principal sur les missions politiques spéciales ([A/72/7/Add.10](#)). (par. 34)

Le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït comprend un poste de Chef du Groupe intégré déontologie et discipline (P-5), qui apporte un appui aux missions dans la région. Il est jugé plus approprié que le poste soit situé au Koweït, où les possibilités de voyages aériens à l'intérieur de la région sont plus nombreuses qu'en Afghanistan.

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/72/7/Add.15](#))

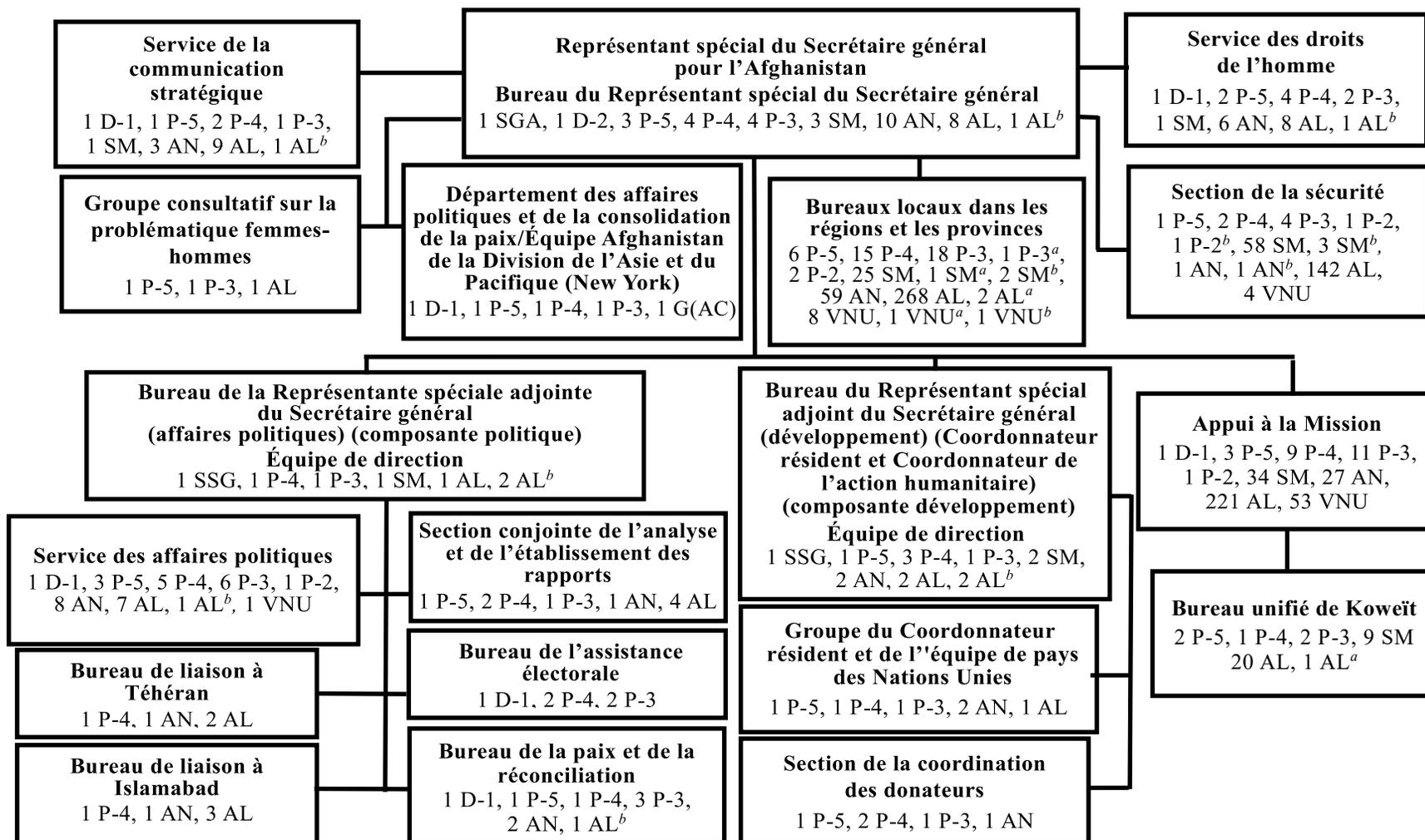
Transports terrestres. Des crédits d'un montant de 170 200 dollars sont demandés pour 2018 au titre, notamment, de l'achat de nouveaux véhicules. **Le Comité compte qu'aucun véhicule ne sera acheté avant que le montant effectif des ressources nécessaires n'ait été calculé.** [par. 15 c)]

La Section des transports de la MANUA n'a pas demandé de crédits pour l'achat de nouveaux véhicules en 2018 ou en 2019.

Annexe I

Organigrammes

A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

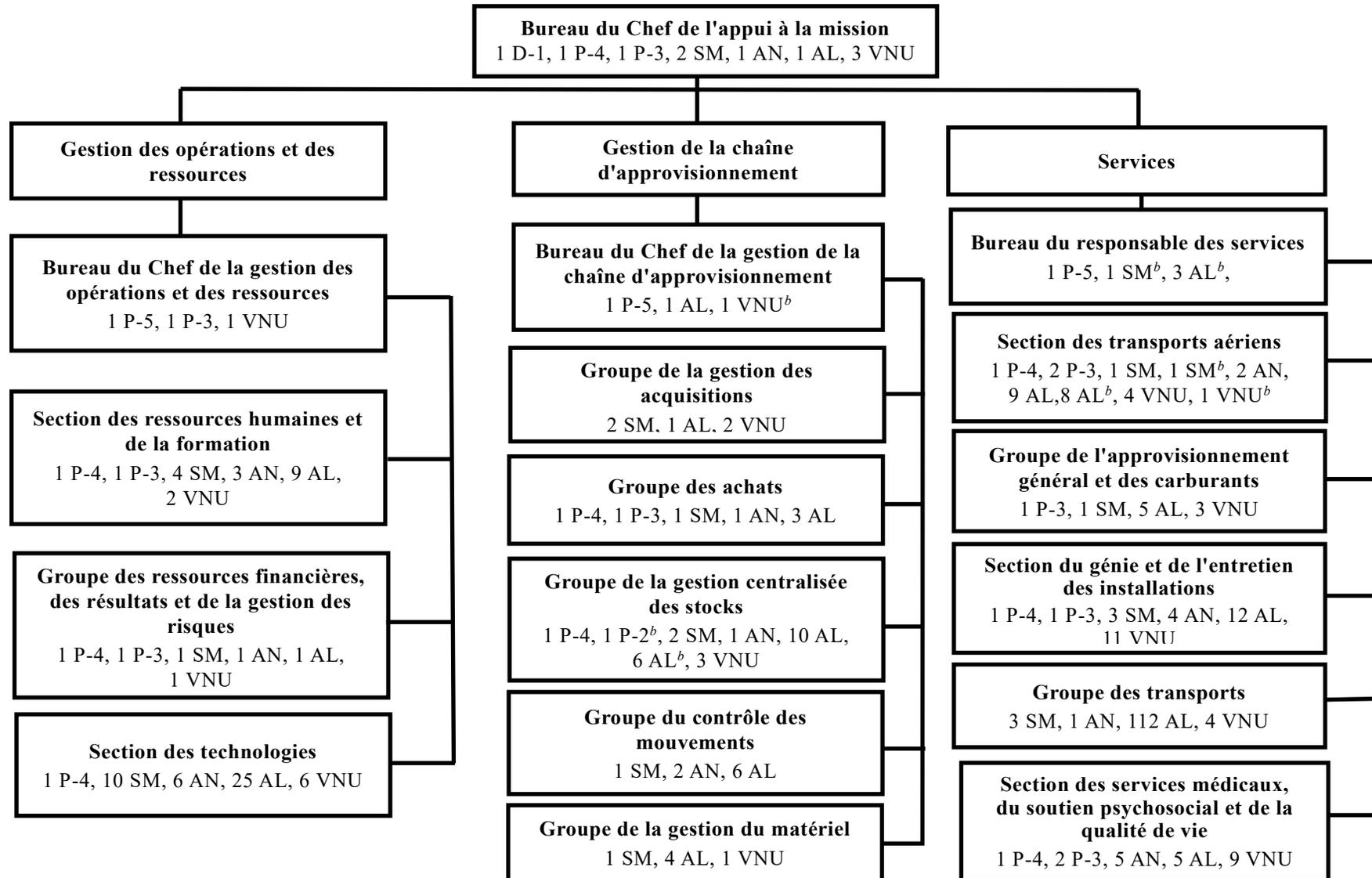


Abréviations : SGA, secrétaire général adjoint ; SSG, sous-secrétaire général ; SM, agent du Service mobile ; G, agent des services généraux ; AL, agent local ; AC, autres classes ; AN, administrateur recruté sur le plan national ; VNU, Volontaire des Nations Unies.

^a Création.

^b Transfert.

B. Appui à la mission

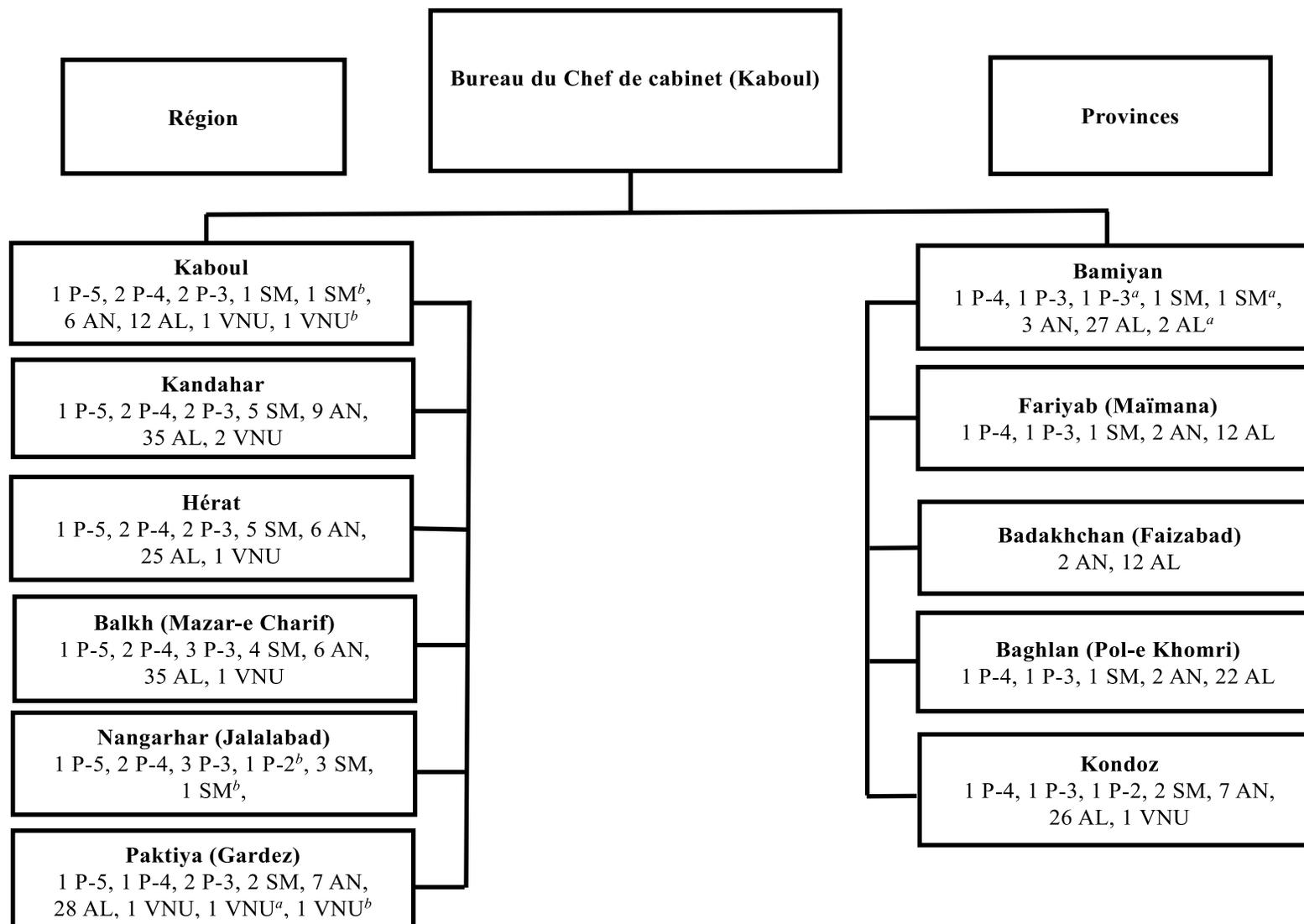


Abréviations : SM, agent du Service mobile ; AL, agent local ; AN, administrateur recruté sur le plan national ; VNU, Volontaire des Nations Unies.

^a Création.

^b Transfert.

C. Bureaux locaux dans les régions et les provinces

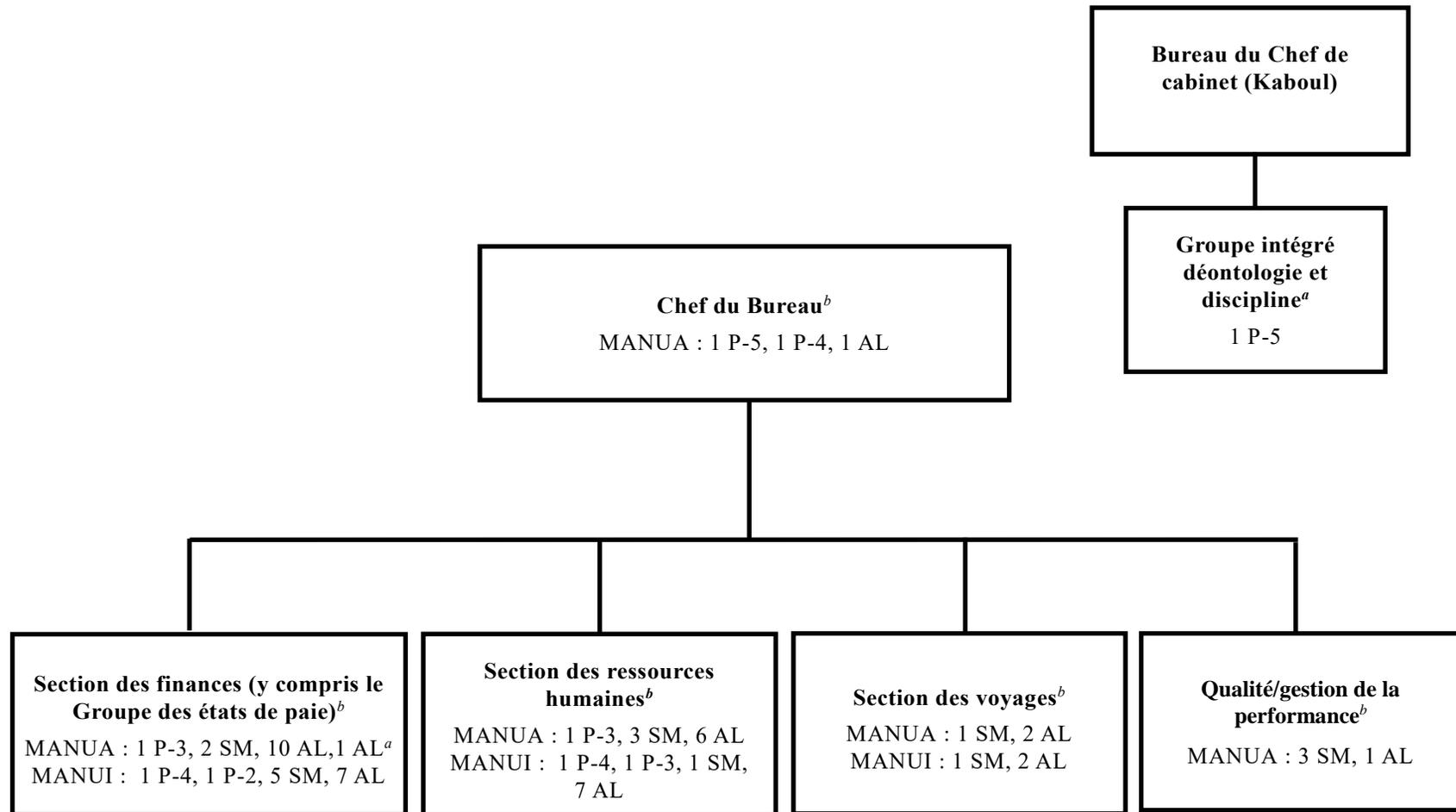


Abréviations : SM, agent du Service mobile ; AL, agent local ; AN, administrateur recruté sur le plan national ; VNU, Volontaire des Nations Unies.

^a Création.

^b Transfert.

D. Bureau unifié de Koweït



Abréviations : SM, agent du Service mobile ; AL, agent local.

^a Bureau d'appui de la MANUA au Koweït.

^b Bureau d'appui commun de Koweït.

Annexe II

Renseignements concernant les activités de fond (intégrées, le cas échéant) menées en 2018 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sur des questions ayant trait aux programmes

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Cadre de mise en place des activités de fond des organismes, fonds et programmes des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture • Agence internationale de l'énergie atomique • Fonds international de développement agricole • Organisation internationale du Travail • Organisation internationale pour les migrations • Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida • Service de la lutte antimines de l'ONU • Bureau de la coordination des affaires humanitaires • Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) • Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés • Fonds des Nations Unies pour l'enfance • Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement 	En 2018, le Bureau de la coordination des activités de développement a fourni 348 649 dollars devant permettre de financer un poste d'administrateur recruté sur le plan national et des activités de coordination, notamment eu égard au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et aux fonctions de coordination y afférentes, par exemple les groupes de travail relatifs au plan-cadre et les plans de travail annuels intégrés qui s'y rapportent arrêtés par l'équipe de pays des Nations Unies.	Élément d'une structure intégrée, le Bureau du Coordonnateur résident se trouve dans les locaux de la MANUA. Il coordonne les activités de développement du système des Nations Unies et fournit des conseils à tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents en Afghanistan. Comme mécanismes de coordination, on trouve notamment les groupes de travail chargés des cadres d'exécution des programmes des Nations Unies, tels que le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les plans de travail annuels intégrés qui s'y rapportent. Pour diriger et coordonner dans le pays l'action de tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) s'appuie sur l'équipe de pays des Nations Unies.

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) • Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture • Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) • Programme des Nations Unies pour l'environnement • Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) • Organisation des Nations Unies pour le développement industriel • Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets • Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) • Fonds des Nations Unies pour la population • Secrétariat de l'ONU (Département de la sûreté et de la sécurité) • Programme alimentaire mondial • Organisation mondiale de la Santé 		
Appui électoral de l'Organisation des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • MANUA 	Un montant total de 47 millions de dollars a été réuni pour apporter aux institutions électorales afghanes un appui technique pour l'inscription des électeurs. Des ressources	Le projet d'appui électoral de l'ONU a été lancé au quatrième trimestre de 2017 sous l'égide de la MANUA et avec l'appui technique du PNUD.

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
		supplémentaires seront mobilisées via le projet d'appui électoral de l'ONU une fois que les prévisions budgétaires pour les élections auront été arrêtées en mai 2018.	<p>Élaboré pour centraliser l'appui apporté par la communauté internationale à la Commission électorale indépendante et à la Commission du contentieux électoral de l'Afghanistan et fournir un soutien à l'inscription des électeurs, il offre une assistance technique et des services de renforcement des capacités aux deux Commissions, le but étant de les rendre autonomes, de faire en sorte qu'elles rendent des comptes au public et de renforcer la confiance de la population dans le processus électoral.</p> <p>Le projet a un double objectif :</p> <p>a) renforcer les capacités de la Commission électorale indépendante et de la Commission du contentieux électoral pour leur permettre d'organiser des élections dans le respect du droit électoral national et des engagements internationaux de l'Afghanistan ; b) mettre en place un dispositif qui permette à la communauté internationale de financer en partie l'organisation des élections suivant les besoins formulés par le Gouvernement afghan.</p> <p>Le projet vise quatre produits :</p> <p>a) après avoir atteint les principaux objectifs qu'elle s'est fixés (structure et planification), la Commission électorale indépendante organise des élections crédibles ; b) la Commission du contentieux électoral assure un règlement crédible des litiges électoraux ; c) des activités de sensibilisation sont menées auprès de la population et un appui est apporté à la société civile afin d'inciter les citoyens à participer aux élections ; d) la</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
Droits de l'homme	HCDH	<p>Au cours du premier semestre de 2018, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a versé une contribution de 166 051 dollars pour appuyer l'ensemble du programme de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme en Afghanistan. Pour le second semestre de 2018, il a approuvé un montant de 192 215 dollars à cette même fin.</p>	<p>Commission électorale indépendante dresse une liste des électeurs par bureau de vote en vue des prochaines élections.</p> <p>Grâce à l'appui apporté dans le cadre du projet, la Commission électorale indépendante a élaboré un plan d'action pour l'inscription des électeurs, assorti d'un budget qui sera financé, via le projet, à la fois par le Gouvernement afghan et les donateurs.</p> <p>Les fonds versés par le Haut-Commissariat servent principalement à financer des activités d'information, d'appui technique et de sensibilisation dans divers domaines d'activité de la MANUA relevant des droits de l'homme, notamment : la protection des civils et la promotion du respect du droit international humanitaire ; la mise en œuvre de mesures visant à éliminer la violence faites aux femmes ; l'accès des femmes à la justice et le renforcement de leur participation à la vie publique, en particulier au processus de paix et au règlement des problèmes de sécurité ; la prévention et l'élimination de la torture et de la détention arbitraire dans les centres de détention de l'État et la fourniture d'un appui technique aux fins de la mise en place d'un mécanisme national de prévention de la torture ; la protection de l'enfance ; la promotion d'un processus de paix et de réconciliation transparent, ouvert à tous et fondé sur les droits, par la facilitation du Dialogue du peuple afghan pour la paix mené par la société civile afghane, notamment par la mise en place</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
Soutien au Haut Conseil pour la paix	PNUD	Le Plan de lancement du projet est un mécanisme de financement permettant à la communauté internationale d'appuyer le Haut Conseil pour la paix. Il a été créé en septembre 2017 pour apporter un appui au lancement et à la mise en œuvre expérimentale de la nouvelle stratégie pour la paix et la réconciliation en Afghanistan établie par le Gouvernement.	<p>de plans de route pour la paix dans chaque province ; l'organisation, en partenariat avec la société civile, de tables rondes consacrées aux moyens de protéger et de préserver le champ d'action de la société civile et de promouvoir sa participation au suivi des recommandations formulées par les organes de défense des droits de l'homme des Nations Unies en Afghanistan.</p> <p>Les activités d'appui au programme dans le domaine des droits de l'homme comprennent : la collecte d'informations et l'établissement de rapports, notamment au moyen de bases de données confidentielles ; le renforcement des capacités des principaux partenaires et de leur personnel ; diverses activités de communication, notamment la fourniture d'un appui technique aux principales parties prenantes et leur sensibilisation, surtout dans les zones isolées et peu sûres.</p> <p>Sous l'égide du Service des droits de l'homme de la MANUA, le Haut-Commissariat copréside avec le PNUD un groupe de travail sur la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme.</p> <p>La MANUA a fourni un appui au Plan en participant à des réunions du comité technique, auxquelles ont également pris part les donateurs et les représentants du Gouvernement et du PNUD. Le comité était chargé, entre autres, de travailler sur des questions d'ordre général et d'examiner et d'approuver le Plan.</p> <p>Dans le cadre du Plan, la MANUA et le PNUD, en partenariat avec le Haut Conseil</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
Coordination de la lutte contre les stupéfiants et sensibilisation aux questions y relatives	ONU DC	<p>Au premier trimestre de 2018, son budget total s'élevait à 3,1 millions de dollars, fournis par les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la République de Corée.</p> <p>À ce jour, les donateurs ont versé au programme de pays de l'ONU DC pour 2018 des contributions d'un montant total de 21 321 879 dollars, qui sont destinées à aider le Gouvernement à renforcer ses capacités de lutte contre les stupéfiants et à proposer d'autres moyens de subsistance que la culture et la production de stupéfiants. De plus, ils ont versé à ce jour des contributions d'un montant de 5 251 333 dollars au Programme régional de l'ONU DC pour l'Afghanistan et les pays voisins pour 2018.</p>	<p>pour la paix, ont élaboré un nouveau projet visant à apporter un appui à la paix et à la cohésion sociale en Afghanistan (« Support to Peace and Social Cohesion in Afghanistan »), qui a été lancé au deuxième trimestre de 2018.</p> <p>Le programme de pays de l'ONU DC pour l'Afghanistan (2016-2019), approuvé le 16 décembre 2015, vise à contribuer à la stabilité et au développement du pays en renforçant la justice pénale et la lutte contre les stupéfiants, ainsi que les capacités du Gouvernement dans les domaines de la santé, du développement alternatif (par des moyens autres que la culture du pavot), de la surveillance des cultures, de la recherche, de la coopération interinstitutions et de la sensibilisation au niveau provincial.</p> <p>Le Programme régional de l'ONU DC pour l'Afghanistan et les pays voisins (2016-2019) vise à aider les pays d'Asie occidentale et centrale à agir collectivement aux niveaux régional et international pour lutter contre les effets néfastes du trafic de drogues et de la criminalité transnationale organisée sur la sécurité, la gouvernance et le développement social et économique. Son but est de faciliter la coopération régionale et d'améliorer et de simplifier la coordination entre les huit pays participant au Programme dans la lutte contre la criminalité et le trafic et la consommation de drogues. Il contribue en outre au renforcement des capacités de lutte contre les stupéfiants au niveau régional par l'amélioration de la</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
			<p>coordination, notamment grâce aux moyens suivants : mise en œuvre des mesures de confiance adoptées dans le cadre du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » ; mise en place d'opérations conjointes de lutte contre les stupéfiants ; renforcement des activités de formation pratique, fondée sur des cas d'espèce, portant sur des questions de droit et sur la lutte contre les flux financiers illicites et la criminalité transnationale, y compris le trafic de drogues et la traite de migrants ; renforcement des normes internationales de prévention et de traitement de la toxicomanie et fourniture de services de réduction des risques sanitaires ; promotion de projets de développement alternatif entre l'Afghanistan et les pays voisins ; développement de la recherche concernant les itinéraires de trafic de drogues et les flux financiers illicites ; renforcement des activités d'information et de sensibilisation au sujet de la drogue et de la criminalité.</p> <p>En outre, l'ONUSD agit en étroite coordination avec la MANUA et le Gouvernement afghan pour lutter contre l'économie illicite dans le pays.</p>

Annexe III

Contributions fournies par le pays hôte ou d'autres entités des Nations Unies (en espèces ou en nature)

<i>Entité apportant la contribution</i>	<i>Description des contributions en espèces ou en nature</i>	<i>Valeur annuelle approximative de la contribution (dollars É.-U.)</i>
Gouvernement afghan	Immatriculation de véhicules	–
Gouvernement afghan	Redevances d'atterrissage	120 545,76
Gouvernement afghan	Redevances aéroportuaires (embarquement/débarquement)	566 907,0
Gouvernement afghan	Bureau régional de Jalalabad : bâtiment d'une superficie totale de 1 409 m ²	3 888,84
Ministère afghan de l'intérieur	Bureau régional de Kondoz : bâtiment d'une superficie totale de 2 164 m ²	77 913,00
Gouvernement afghan	Aérogare (Kaboul) : terrain d'une superficie totale de 4 700 m ²	6 204,61
Gouvernement afghan	Aérogare (Konoz) : terrain d'une superficie totale de 20 m ²	240,00
Gouvernement afghan	Aérogare (Mazar-e Charif) : terrain d'une superficie totale de 2 184 m ²	65 520,00
Ministère afghan de l'intérieur	Bureau régional de Konoz : terrain d'une superficie totale de 15 126 m ²	181 509,00
Gouvernement afghan	Bureau régional de Jalalabad : terrain d'une superficie totale de 21 772 m ²	8 491 080,00
Gouvernement afghan	Bureau régional de Kandahar : terrain d'une superficie totale de 41 558 m ²	224 413,20
Gouvernement afghan	Bureau régional de Mazar-e Charif : terrain d'une superficie totale de 55 234 m ²	1 657 020,00
Gouvernement afghan	Bureau provincial de Bamiyan : terrain d'une superficie totale de 13 200 m ²	17 424,00

Annexe IV

Coût des services de sécurité pour 2019

<i>Description</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre de mois</i>	<i>Coût unitaire (dollars É.-U.)</i>	<i>Total (dollars É.-U.)</i>
A. Part revenant à la MANUA des dépenses afférentes aux plantons armés détachés par la Direction nationale des services de protection et de sécurité					
Gardes	Complexe A de Kaboul	86	13	276,00	308 568
Superviseur	Complexe A de Kaboul	4	13	319,00	16 588
Gardes	Complexe A de Kaboul (7 systèmes d'obstacles)	17	13	276,00	60 996
Superviseur	Complexe A de Kaboul (7 systèmes d'obstacles)	3	13	319,00	12 441
Gardes	Complexe A de Kaboul (Khurshid TV ou route secondaire)	6	12	276,00	19 872
Superviseur	Terminal de la MANUA de l'aéroport international de Kaboul	4	13	319,00	16 588
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	126	13	89,10	145 946
Superviseur	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	3	13	102,98	4 016
Gardes	Bureau de Kandahar	47	13	276,00	168 636
Superviseur	Bureau de Kandahar	7	13	319,00	29 029
Gardes	Partage du coût des services communs à Hérat (85 %)	41	13	234,60	125 042
Gardes	Bureau de Mazar	29	13	276,00	104 052
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	10	10	276,00	27 600
Superviseur	Bureau de Mazar	3	13	319,00	12 441
Gardes	Terminal de Mazar	3	13	276,00	10 764
Superviseur	Terminal de Mazar	1	13	319,00	4 147
Gardes	Bureau de Maïmana	4	13	276,00	14 352
Superviseur	Bureau de Maïmana	1	13	319,00	4 147
Gardes	Bureau de Jalalabad	25	13	276,00	89 700
Superviseur	Bureau de Jalalabad	4	13	319,00	16 588
Gardes	Bureau de Kondoz	24	13	276,00	86 112
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	12	13	276,00	43 056
Superviseur	Bureau de Pol-e Khomri	1	13	319,00	4 147
Gardes	Bureau de Bamiyan	15	13	276,00	53 820
Superviseur	Bureau de Bamiyan	3	13	319,00	12 441
Gardes	Bureau de Gardez	28	13	276,00	100 464
Superviseur	Bureau de Gardez	5	13	319,00	20 735
Total partiel					1 512 288
B. Indemnité de repas spéciale pour les plantons armés déployés dans les bureaux locaux par la Direction nationale des services de protection et de sécurité					
	Bureau de Bamiyan	18	12	90,00	19 440
	Bureau de Gardez	33	12	90,00	35 640
	Bureau de Jalalabad	29	12	90,00	31 320
	Bureau de Kandahar	54	12	90,00	58 320
	Bureau de Kondoz	24	12	90,00	25 920

Description	Lieu	Nombre	Nombre de mois	Coût unitaire (dollars É.-U.)	Total (dollars É.-U.)
	Bureau de Pol-e Khomri	13	12	90,00	14 040
	Bureau de Mazar	32	12	90,00	34 560
	Terminal de Mazar	4	12	90,00	4 320
	Bureau de Maïmana	5	12	90,00	5 400
Total partiel					228 960

C. Gardes non armés fournis par une société de sécurité privée

Gardes	Bureau de liaison à Islamabad	6	12	350,00	25 200
Gardes	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	11	12	394,38	52 058
Gardes	Centre de distribution de Kaboul	26	12	543,00	169 416
Superviseur	Centre de distribution de Kaboul	1	12	630,00	7 560
	Champ de tir de la MANUA à Kaboul	8	12	543,00	52 128
Gardes	Aérogare	6	6	543,00	19 548
Gardes	Bureau de Bamiyan	3	6	543,00	9 774
Gardes	Bureau de Gardez	2	6	543,00	6 516
Gardes	Bureau de Jalalabad	4	6	543,00	13 032
Gardes	Bureau de Konduz	3	6	543,00	9 774
Gardes	Bureau de Maïmana	2	6	543,00	6 516
Gardes	Bureau de Mazar	5	6	543,00	16 290
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	3	6	543,00	9 774
	Complexe Alpha de la MANUA à Kaboul	10	12	543,00	65 160
	Palais n° 7	5	12	543,00	32 580
	Terminal de la MANUA de l'aéroport international de Kaboul	8	12	543,00	52 128
	Bureau de Maïmana	4	12	543,00	26 064
	Bureau de Faizabad	4	12	543,00	26 064
Gardes	Palais n° 7	5	6	543,00	16 290
Gardes de sexe féminin	Palais n° 7	2	9	543,00	9 774
Gardes	Bureau de Kandahar	10	6	543,00	32 580
Gardes de sexe féminin	Bureau de Mazar	2	12	543,00	13 032
Gardes de sexe féminin	Bureau de Pol-e Khomri	2	12	543,00	13 032
Gardes de sexe féminin	Bureau de Maïmana	2	12	543,00	13 032
	Bureau de Bamiyan	2	12	543,00	13 032
Gardes	Effectif supplémentaire de 11 gardes non armés affectés au Centre d'opérations des Nations Unies du fait des conditions de sécurité critiques (évaluation de l'exposition aux explosions) – partage du coût des services communs (32,281 %)	11	9	175,29	17 354
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	133	12	175,29	279 763

Description	Lieu	Nombre	Nombre de mois	Coût unitaire (dollars É.-U.)	Total (dollars É.-U.)
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	4	12	203,37	9 762

Total partiel **1 017 233**

D. Déploiement de gardes armés fournis par des sociétés de sécurité privées dans des complexes de la MANUA de l'ensemble du pays

Gardes	Complexe A et centre de distribution de Kaboul	21	12	2 408,00	606 816
Superviseur	Complexe A et centre de distribution de Kaboul	3	12	3 162,00	113 832
Gardes	Palais n° 7	8	12	2 408,00	231 168
Superviseur	Palais n° 7	1	12	3 162,00	37 944
Gardes	Bureau de Kandahar	22	12	2 408,00	635 712
Superviseur	Bureau de Kandahar	3	12	3 162,00	113 832
Gardes	Bureau de Jalalabad	17	12	2 408,00	491 232
Superviseur	Bureau de Jalalabad	2	12	3 162,00	75 888
Gardes	Bureau de Kondoz	22	12	2 408,00	635 712
Superviseur	Bureau de Kondoz	2	12	3 162,00	75 888
Gardes	Bureau de Bamiyan	16	12	2 408,00	462 336
Superviseur	Bureau de Bamiyan	2	12	3 162,00	75 888
	Bureau de Bamiyan	4	12	3 162,00	151 776
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	8	12	2 408,00	231 168
Superviseur	Bureau de Pol-e Khomri	1	12	3 162,00	37 944
Gardes	Bureau de Hérat – partage du coût du complexe regroupant plusieurs organismes (85 %)	15	12	2 046,80	368 424
Superviseur	Bureau de Hérat – partage du coût du complexe regroupant plusieurs organismes (85 %)	2	12	2 687,70	64 505
Gardes	Bureau de Mazar	24	12	2 408,00	693 504
Superviseur	Bureau de Mazar	2	12	3 162,00	75 888
Gardes	Bureau de Maïmana	8	12	2 408,00	231 168
Superviseur	Bureau de Maïmana	1	12	3 162,00	37 944
Gardes	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	22	12	1 748,93	461 718
Superviseur	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	2	12	2 296,56	55 117
Chargé de projet (gardes)	Bureau de pays	1	12	10 200,00	122 400
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	78	12	777,33	727 581

Total partiel **6 913 375**

E. Missions effectuées par la route, y compris les dépenses afférentes à l'indemnité de repas versée aux membres des escortes armées et à la location de véhicules d'escorte

	Bureau de Gardez	1	12	833,00	9 996
	Bureau de Kandahar	1	12	460,00	5 520
	Bureau de Jalalabad	1	12	2 500,00	30 000
	Bureau de Mazar	1	12	2 500,00	30 000

Description	Lieu	Nombre	Nombre de mois	Coût unitaire (dollars É.-U.)	Total (dollars É.-U.)
	Bureau de Kaboul, y compris les missions de personnalités importantes ou du Siège	1	12	5 834,00	70 008
	Bureau de Bamiyan	1	12	200,00	2 400
	Bureau de Kondoz	1	12	1 084,00	13 008
	Bureau de Hérat	1	12	1 000,00	12 000
Total partiel					172 932

F. Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts du Département de la sûreté et de la sécurité administré par le PNUD

	Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts pour 1 an administré par le PNUD (pour l'appui aux opérations)	1	1	732 820,00	732 820
	Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts pour 1 an administré par le PNUD (pour les honoraires d'un assistant à la sécurité local)	1	1	21 754,00	21 754
	Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts pour 1 an administré par le PNUD (pour les frais d'administration)	1	1	31 441,00	31 441
Total partiel					786 015

G. Services d'équipes cynophiles (chiens et maîtres-chiens) basées à Kaboul et à Kandahar

	Complexe A de Kaboul	3	12	3 325,00	119 700
	Palais n° 7	2	12	3 325,00	79 800
	Terminal de la MANUA	2	12	3 325,00	79 800
	Bureau de Kandahar	2	12	3 325,00	79 800
	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	2	12	2 415,00	57 960
	Bureau de Mazar	2	9	3 325,00	59 850
	Bureau de Jalalabad	2	9	3 325,00	59 850
	Bureau de Hérat	2	9	3 325,00	59 850
	Frais de mobilisation de 6 unités canines supplémentaires aux bureaux locaux de la MANUA (Mazar, Jalalabad et Hérat)	6	1	11 500,00	69 000
	Chef de projet – bureau de pays	1	12	9 771,00	117 252
	Frais opérationnels de 2 unités canines le long du mur d'enceinte ouest	2	9	1 073,00	19 314
	Frais de mise en œuvre, le long du mur d'enceinte ouest, des recommandations de l'évaluation de l'exposition aux explosions [point de contrôle cynophile du groupe afghan de la construction (Kaboul) de la Direction nationale des services de protection et de sécurité] – partage du coût des services communs (32,281 %)	2	1	3 712,50	7 425
	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	5	12	1 073,34	64 400
Total partiel					874 001

H. Part du coût des services communs de sécurité revenant à la MANUA

	Contribution de la MANUA au Programme alimentaire mondial pour le bureau de Faizabad (50 %)	1	1	68 498,00	68 498
--	---	---	---	-----------	--------

<i>Description</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre de mois</i>	<i>Coût unitaire (dollars É.-U.)</i>	<i>Total (dollars É.-U.)</i>
Contribution de la MANUA pour le bureau de Neli (Deykondi)		1	1	11 942,00	11 942
Part revenant à la MANUA du coût des services de sécurité du bureau du Koweït		1	1	160 000,00	160 000
Total partiel					240 440
I. Part revenant à la MANUA du coût des services communs de sécurité pour Téhéran et Islamabad					
Services communs de sécurité – partage des coûts du bureau d'Islamabad administré par le PNUD		1	1	4 000,00	4 000
Part revenant à la MANUA du coût des services de sécurité du bureau de liaison de Téhéran		1	1	1 275,00	1 275
Total partiel					5 275
Coût total des services de sécurité pour l'année 2019 (arrondi)					11 750 500

Abréviations : PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement.